16 AOÛT 2012
DÉPOT : BRUXELLES X
N°33

Pleinchamp

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE

PÉRIODIQUE D'INFORMATION AGRICOLE DIFFUSÉ LE JEUDI AUPRÈS DE TOUS LES EXPLOITANTS AGRICOLES DE WALLONIE
Chaussée de Namur, 47 B-5030 - Gembloux - Tél. : 081 60 00 60 - Fax : 081 60 04 46 - email : pleinchamp@fwa.be - www.fwa.be

CETTE SEMAINE

- Calculer la rentabilité de la production laitière 2
- Réseau Walcors 3
- Pénurie de médecins et de vétérinaires 3
- Echo-Herbager 4
- Fête du fromage à Harzée 4
- Montaison en cultures de chicorées 5
- Recul de la confiance des agriculteurs dans le secteur agricole 6
- Débat sur la réforme: la présidence chypriote continue 7
- Pommes de terre et betteraves: état des cultures 8
- Supplément de l'UAW 9-12
- Europinions 14
- Mécanic show de Libramont 15
- Swischen Eupen und Sank Vith 16

EUROPE

PAC 2014-2020: détour de table

Quelles sont les perspectives offertes par la nouvelle PAC aux jeunes? C'était le thème, le mois dernier, d'un débat certes large et ambitieux, bien que chronométré, organisé par le Bureau d'Information pour la Belgique du Parlement européen. A la table du débat, Sabine Laruelle, Joao Pacheco, Patrick Dupriez, Grégory Etienne, Marc Tarabella et René Poismans. Ces personnalités politiques et experts ont donné leurs points de vue, suggéré des avancées, formulé des revendications.

MARIE-FRANCE VIENNE

En toile de fond de cette discussion, est apparue comme une évidence la crainte de nos jeunes de se lancer dans un métier dont les conditions financières sont rendues particulièrement incertaines par la politique ultra-libérale de l'Europe en termes de gestion des marchés. Les produits animaux, en particulier le lait et la viande bovine, en font les frais actuellement. Mais qu'il est difficile de convaincre la Commission de cette évidence, elle qui reste béatement optimiste malgré les réalités du terrain!

Si tous les orateurs se sont accordés sur le problème générationnel qui se ressent dans le secteur agricole, s'ils ont tous établi le constat que les agriculteurs sont de plus en plus âgés et que l'Europe peine à attirer de jeunes agriculteurs dans ses rangs, tous ne voient pas tout à fait la même PAC à leur porte. On retient qu'il y a toutefois un consensus au sein du monde politique belge et wallon pour reconnaître que la nouvelle PAC ne va pas assez loin. Pour dire qu'il est nécessaire de donner une vue à long terme de ce que sera cette PAC afin de permettre aux jeunes agriculteurs de choisir de façon éclairée leurs investissements afin qu'ils puissent avoir les moyens d'en évaluer les risques. Certes, les intervenants ne sont pas du même bord, ils ne sont pas exactement du même chemin mais ils cherchent le même port. Du moins espérons-le!

Au-delà des aides déjà accordées à l'installation, la Commission propose d'également accorder une aide spécifique aux jeunes agriculteurs dans le premier pilier en forme d'incitation à la reprise. Timide, la position de la Commission? A tout le moins optimiste quand elle se pose la question de l'avenir pour l'agriculture européenne. Pour Joao Pacheco, Directeur général-adjoint de la DG Agriculture et Développement rural à la Commission européenne, la réponse se dessine sous forme de l'espoir au vu de l'augmentation du nombre de consommateurs issus des pays émergents. Des consommateurs qui ont les moyens de s'acheter de la nourriture de qualité avec pour conséquence une augmentation très soutenue pour les produits agricoles. Une tendance qui va se poursuivre dans l'avenir. Il appuie la nécessité d'une PAC afin de nourrir non seulement les citoyens européens, garantissant un avenir pour l'Europe, mais également afin d'assurer un avenir alimentaire dans le monde.

Hypervolatilité et complexité

Certes. Mais il reste dans la bouche un goût de beaucoup trop peu pour répondre tant aux défis alimentaires que climatiques. Dans ce qui est proposé par la Commission, certains éléments sont totalement absents, comme la problématique de la régulation et de la volatilité des prix, préjudiciable tant aux agriculteurs qu'aux consommateurs, voire aux transformateurs qui ne savent plus à quel prix ils vont devoir acheter. Si l'on n'arrive pas à réduire l'ampleur et la rapidité de changement de la volatilité, il semble évident, pour Sabine Laruelle et Marc Tarabella, qu'aucun jeune agriculteur ne se lancera dans un investissement d'un million d'euros qu'il va devoir amortir sur 15 à 20 ans s'il n'a pas la prévisibilité d'un certain revenu. Pour lutter contre cette hypervolatilité, Marc Tarabella suggère d'appuyer le changement à travers une OCM unique en essayant d'amener des fonds de péréquation qui font que les prix ne fluctuent plus trop fort. Et, pourquoi pas, peut-être jouer sur des politiques de stockage et de déstockage. Autre problème, sans pour autant patauger entre les épaisses couches de la «lasagne» du premier pilier: la simplification. Or si on veut que la PAC continue à être financée, il faut qu'elle soit acceptée par le consommateur mais surtout qu'elle soit comprise et appliquée par les agriculteurs sur le terrain. Et pour Sabine Laruelle, l'on évolue plutôt dans un schéma de complexification. D'autant que si l'on réforme de la PAC depuis 15 ans, force est de constater que des éléments parfois majeurs changent tous les deux à trois ans. Comment donc faire un investissement sur du long terme si l'on ne sait pas quel sera le cadre dans cinq ans? Bref, il faut une permanence dans la réforme. La pierre angulaire de tous les problèmes? Le budget. Pour Sabine Laruelle, la proposition de la Commission, c'est tout simplement le minimum minimorum. Faux problème de dire que la PAC coûte cher: il faut savoir que l'agriculture est financée par 0.4% du PIB de l'UE, soit 100€ par an et par habitant, soit ... 30 centimes/jour pour payer une presque autosuffisance alimentaire qui se doit d'être protégée a souligné Marc Tarabella qui a annoncé dans la foulée que le PE allait se pencher sur différents rapports: les aides directes, le développement rural, ou encore l'organisation commune des marchés uniques.

A la mode de chez nous

En Wallonie, 4.4% des agriculteurs ont moins de 35 ans et dans les 15 prochaines années, ce seront 55% des agriculteurs qui seront à la retraite.

Suite en page 2

Suite de la page 1

La pyramide des âges interpelle donc plus que jamais Patrick Dupriez, Président du Parlement wallon et René Poismans, Attaché au Cabinet du Ministre Carlo Di Antonio. Pour ce dernier il convient de réfléchir à ce qui peut être engagé au niveau wallon pour améliorer un contexte législatif qui permette aux jeunes d'accéder à la profession ou de reprendre une exploitation (l'accès à la terre, le bail à ferme, l'accès au droit à la production et aux quotas, l'accès au DPU). Pour Patrick Dupriez, la mesure qui permet aux régions et aux états d'accorder 2% d'aide spécifiquement vers les jeunes qui s'installent est certes intéressante mais elle devrait pouvoir être adaptée davantage en fonction des courbes démographiques et des spécificités de chacun. Dans certaines régions les 2% sont excessifs, tandis qu'en Wallonie, c'est tout simplement trop peu. On parle d'autre part de limiter cette aide pour les agriculteurs jusqu'à 40 ans. Une limite par forcément pertinente si l'on veut penser plus largement en termes de nouveaux acteurs qui ont plus de 40 ans et qui voudraient s'installer. Eux aussi devraient pouvoir bénéficier de cette aide. Et les pistes peuvent également s'ouvrir au niveau wallon, comme l'amélioration du statut social des agriculteurs avec davantage de souplesse. Ou encore favoriser les formules de travail coopératif. L'amélioration de la formation et de l'accompagnement, l'activation renforcée du deuxième pilier de la PAC. Ne sommes-nous pas, en Belgique, le troisième pays européen à utiliser proportionnellement le moins le deuxième pilier? Or ce deuxième pilier permet d'orienter un certain nombre de moyens pour créer de l'emploi rural et favoriser les filières courtes ancrées dans le territoire. Et enfin, il y a l'enjeu du foncier avec une terre trop chère et un marché trop peu dynamique. On a ainsi des fermages qui ont augmenté de 25% en dix ans sans que cela ne corresponde au prix d'un marché qui manque d'ailleurs de transparence. La Région devrait intervenir pour gérer mieux le foncier en faisant en sorte que l'agriculteur puisse être informé, par exemple, du moment où des terres sont à vendre ou à remettre. Et, pourquoi pas, avoir recours à un outil régional pour investir et intervenir dans le foncier comme c'est le cas en Flandre ou en France avec les Safer.

Les jeunes entre espoir et déception

Pour la FJA, La plus grosse déception est constituée par l'absence de tout mécanisme de régulation. Les jeunes ont peur de s'engager car il y a une disproportion entre les sommes à mettre sur la table pour devenir agriculteur et l'incertitude liée à un revenu. La seule certitude était liée aux aides directes qui représentent une très grande partie du revenu voire souvent le seul revenu. Elles sont les bienvenues mais les jeunes veulent vivre dignement de leur activité agricole. Aujourd'hui le risque est tout sauf calculé, pire il est totalement hasardeux. Une déception néanmoins teintée d'espoir quand on constate que les jeunes font partie des priorités de la nouvelle PAC. Grégory Etienne a par ailleurs souligné le côté positif du TOP-UP tout en demandant que l'enveloppe soit utilisée au maximum de ce qui est permis. La crainte, c'est qu'il s'agit d'un TOP-UP qui est lié à l'hectare et donc risque de surévaluer la reprise de l'exploitation et le foncier. Et ce, alors que l'accès à la terre constitue justement une grosse pierre d'achoppement. Les jeunes souhaitent en outre des politiques de relance, d'accompagnement et de dynamisme par rapport à l'installation et veulent que la PAC soit ciblée sur les actifs agricoles. La notion de compétitivité est assez éloignée des jeunes agriculteurs wallons. Elle l'est aussi de l'eurodéputé Marc Tarabella pour qui il faudrait remplacer la compétitivité par la durabilité qui recouvre les domaines économique, social et environnemental. Enfin, pour le Secrétaire général de la FJA, il y a de la place pour que des nouveaux s'installent et il pointe plusieurs champs d'action pour favoriser l'installation et la reprise : le revenu, la politique foncière, la formation et la promotion de l'image d'un métier qui est finalement tout à fait en phase avec la société.

Calculer la rentabilité de la production laitière

Le CER vient de développer de nouveaux outils de calcul de la rentabilité de la production laitière et de la transformation fromagère.

Le Département Agri-Développement du CER Groupe, avec le soutien financier de la Direction du Développement et de la Vulgarisation (DGARNE), et en étroite collaboration avec la Direction de l'Analyse Economique Agricole (DGARNE), a développé de nouveaux outils relatifs au calcul de la rentabilité de la production laitière d'une part, et de la transformation fromagère d'autre part.

Que vous soyez agriculteur, conseiller, comptable, enseignant, étudiant, ... ces outils pourront vous être utiles.

Production laitière

Comme son nom l'indique, l'outil « Combien vous coûte la production de 100 litres de lait ? Et que vous reste-t-il après avoir couvert l'ensemble des frais ? » a été créé pour vous aider à calculer les coûts de production de l'activité laitière sur une exploitation agricole et pour évaluer le solde restant après avoir couvert l'ensemble des frais. Il est en outre possible de se comparer à des valeurs moyennes obtenues pour des agriculteurs wallons.

Suivant les activités pratiquées sur l'exploitation, vous avez le choix entre quatre versions de l'outil :

- Troupeau laitier uniquement ;
- Troupeau laitier et cultures ;
- Troupeau laitier et troupeau allaitant ;
- Troupeau laitier, troupeau allaitant et cultures.

Transformation fromagère

Certains producteurs choisissent de transformer leur lait et de commercialiser leurs produits. Néanmoins, une telle diversification ne s'improvise pas et exige une qualification technique et surtout une étude de faisabilité approfondie. Prendre le temps de mûrir son projet et s'entourer des personnes compétentes en la matière dès le début permet de limiter fortement la probabilité d'échouer.

Pour vous aider dans vos réflexions, le CER met également à votre disposition un outil « La transformation à la ferme pour un meilleur prix du lait... une alternative possible à bien réfléchir dans tous les cas !!! » qui vous permettra d'une part d'évaluer la rentabilité d'un atelier fromager et de mieux cerner les points clés de la réussite, et d'autre part de calculer le prix de revient de vos différents produits afin de fixer ensuite des prix de vente rémunérateurs.

Gratuit

Ces outils sont téléchargeables gratuitement aux adresses suivantes:

- **www.cergroupe.be**
  - > Départements
  - > Département Agri-Développement
  - > Documents téléchargeables
- **www.agriculture.wallonie.be**
  - > Documentation
  - > Publications
  - > Economie de l'agriculture en RW et études économiques.

L'anémie infectieuse équine gagne du terrain

L'Afsca nous informe qu'un nouveau cas d'anémie infectieuse a été diagnostiqué ce 7 août dans une troisième exploitation en province de Liège, à quelques kilomètres du premier foyer.

L'exploitation d'où provient ce poney a été déclarée foyer. Les 3 autres chevaux présents ont été placés en isolement. Des mesures strictes d'hygiène et de contrôle des insectes doivent être appliquées.

Cet animal a été testé sur base de l'enquête épidémiologique réalisée suite au premier cas détecté fin mai. Le poney étant en défaut d'identification, l'enquête sur la traçabilité s'avère plus difficile. L'Afsca en profite pour rappeler que tout propriétaire d'équidé est tenu de l'identifier au moyen d'un microchip et de le faire enregistrer dans la base de données nationale (plus d'information sur www.afsca.be > Professionnel > Production animale> Animaux > Chevaux)

Dans le cas présent, tous les équidés ayant été en contact avec le cheval atteint seront néanmoins retracés, les exploitations seront bloquées et les animaux testés.

La Clef des Champs

Emission du 01/09/2012 :
1ère diffusion le samedi 01/09/2012 à 16h25 sur La Une
Rediffusion le jeudi 13/09/2012 à 24h20 + boucle de nuit sur La Une

De plumes et de poils !

Cette semaine La Clef des Champs vous propose une émission de plumes et de poils pour une rentrée tout en douceur !

Philippe Soreil vous emmène à Bièvre en Province de Namur à la rencontre de la famille Otte qui se passionne pour la fauconnerie et l'apiculture. Ensuite direction Aubel, à la découverte d'un élevage insolite ! Les alpagas, ces mammifères originaires d'Amérique du Sud sont principalement élevés en Europe pour leur laine, c'est ce que nous verrons à l'élevage de Messitert. Nous terminons l'émission par une balade à dos d'âne à Templeuve...

Comment nous joindre ?

En appelant l'équipe
au 04/344.75 09 ou 04/344.73 00
Fax : 04/344 73 32 –
e-mail : clefdeschamps@rtbf.be
Retrouvez LA CLEF DES CHAMPS
sur le télétexte de la RTBF à la page 156
et sur Facebook
Présentation : Philippe Soreil
Équipe : Isabelle Petit Dufrenoy - Véronique Darimont – Katia Mattiuz – Sarah Bormans
Réalisation : Bernadette Saint-Remi
Une coproduction: RTBF.be (Guy Lemaire)

Vers la réautorisation des farines animales dans l'alimentation des poissons

Le Comité permanent de la chaîne alimentaire de la Commission européenne a voté, le 18 juillet, en faveur de la réintroduction des protéines animales transformées (PAT dites farines animales) de non-ruminants dans l'alimentation des poissons.

Après plusieurs reports de ce vote, les experts des États membres ont finalement donné leur feu vert à la levée de cette interdiction. La France et l'Allemagne se sont opposées – en vain – au texte et le Royaume-Uni s'est abstenu. Le test technique permettant de déterminer l'origine des farines a également été validé. Le nouveau règlement devrait être publié d'ici la fin de l'année pour une entrée en application le 1er juin 2013. La Commission européenne prévoit que cette réintroduction soit une première étape vers une levée de l'interdiction des PAT pour l'alimentation des non-ruminants (porcs, volailles).

Plus simple à mettre en œuvre

En juillet 2010, la Commission européenne avait adopté une communication qui ouvrait la voie à la réintroduction des farines animales dans l'alimentation des monogastriques. Le Parlement européen s'est lui aussi prononcé dans ce sens en 2011, dans une résolution sur le déficit de protéines en Europe. L'interdiction a été levée dans un premier temps dans la filière aquacole car la plupart des usines d'alimentation dans ce secteur sont entièrement dédiées à l'aquaculture. La traçabilité est donc beaucoup plus simple à mettre en œuvre.

Pour ce qui est des autres filières d'élevage, le retour des farines animales sera plus difficile. La Commission souhaite s'assurer en effet qu'il n'y aura pas de consommation intra-spécifique (c'est-à-dire de «cannibalisme»). Or, les usines pour bétail produisent en général des aliments pour différentes espèces et les agriculteurs eux-mêmes élèvent plusieurs types d'animaux. Face à la complexité des contrôles qu'il faudra mettre en œuvre pour appliquer ce règlement, l'Allemagne notamment se montre très réticente.

Pour le Copa: trop de contraintes

Dans une lettre adressée aux commissaires européens à la santé et aux consommateurs (John Dalli) et à l'agriculture (Dacian Ciolos) les organisations et coopératives agricoles de l'Union européenne (Copa-Cogeca) s'inquiètent des contraintes règlementaires imposées à l'alimentation animale en Europe. Interdiction de culture des OGM, d'utilisation des farines animales, et de certains produits phytosanitaires: autant de freins à la compétitivité de l'élevage européen, estime le Copa-Cogeca. Le prix de l'alimentation animale a augmenté de 30% depuis 2005. Et l'introduction de règles sur le changement indirect d'usage des sols dans la production de biocarburants risque encore d'augmenter la dépendance de l'Europe vis-à-vis des importations de soja, prévient l'organisation agricole. Selon elle, l'Union européenne doit choisir entre garantir à ses consommateurs des conditions de production alimentaire qui assure le maintien de l'agriculture européenne, ou continuer à externaliser la production alimentaire en raison de contraintes économiques trop importantes.

La Région Wallonne met un terme à la gratuité du réseau «WALCORS» et passe la main au privé

Le succès n'est pas toujours une bonne chose, dit-on parfois. En l'occurrence, cela se vérifie malheureusement dans ce cas-ci, puisque c'est la trop grande adhésion des agriculteurs et autres utilisateurs agricoles au système de positionnement «GPS» pour les machines autoguidées que la Wallonie mettait gratuitement à leur disposition qui a conduit à la décision des autorités régionales de stopper ce service et d'en céder la gestion à une société privée.

Alain Masure

Un service public gratuit dont la gestion sera cédée au secteur privé

Le réseau WALCORS (Wallonia Continuous Operating System) est constitué de 23 stations GPS permanentes de référence et permet de connaître la position de tout point en temps réel avec des précisions topographiques, tout en ne disposant que d'un seul récepteur GPS mobile. Cette méthode de positionnement par satellites permet ainsi à un opérateur équipé d'un récepteur GPS de déterminer dans la minute la position géographique précise du point qu'il mesure au centimètre près!

Le 29 juin dernier, le Secrétariat général du Service Public de Wallonie notifiait à tous les utilisateurs du réseau qu'il avait été décidé de confier son exploitation à des partenaires privés et qu'elle cesserait de servir les utilisateurs à partir du 1er août 2012. Toutefois, seuls les utilisateurs «privés» de guidage de machine (les agriculteurs et les entrepreneurs agricoles, mais aussi les sociétés de génie civil) semblent concernés puisque les géomètres et autres topographes travaillant dans le cadre des missions du service public pourront encore avoir accès gratuitement au système. Début juillet, la société Drivenby a informé les utilisateurs du réseau Walcors qu'elle avait conclu une convention avec la Région Wallonne pour offrir un nouveau service à l'ensemble du matériel autoguidé, mais cette fois pour la somme de 1.250 € par an et par appareil. A ce jour, bien que la Région n'ait exigé aucune close d'exclusivité quant à l'exploitation privée de son réseau, seule Drivenby peut aujourd'hui prendre le relais puisqu'elle et dispose de la logistique de terrain et de la compétence technologique nécessaire. Mais la concurrence est toujours possible à l'avenir. Pourquoi une telle décision de la Wallonie? Il semble que l'augmentation importante depuis 2010 du nombre d'utilisateurs «intensifs» que sont les professionnels de l'agriculture et du génie civil (près de 500 aujourd'hui) ait complètement saturé les infrastructures de la Région qui ne peuvent plus répondre à la demande. En bref, des utilisations longues et simultanées des signaux satellites engorgent le réseau actuel. Pour y pallier, il faudrait investir énormément, ce que les autorités régionales n'ont pas voulu faire en cette période de «vaches maigres» budgétaires.

Si on peut évidement admettre que le service totalement gratuit que la Région Wallonne a assuré jusqu'à présent ne puisse perdurer vu l'ampleur que ces infrastructures doivent prendre, il faut cependant constater que les autorités régionales ont adopté une procédure décisionnelle pour le moins cavalière. Aucunes discussion ni négociation préalables n'ont été organisées avec les représentants des secteurs professionnels concernés, aucune information claire sur les alternatives possibles n'a été faite suffisamment tôt pour permettre aux utilisateurs de faire un choix en connaissance de cause. Cela est d'autant plus regrettable que l'agriculture de précision, qu'autorise un tel système depuis les semis jusqu'à la récolte en passant par les traitements, permet pourtant d'optimaliser la gestion agronomique, environnementale et économique des parcelles agricoles et constitue de ce fait l'un des piliers de l'agriculture durable.

Ce que la FWA souhaite …

Devant une telle situation du «fait accompli», la FWA a donc réagi auprès des ministres Di Antonio et Henry dès qu'elle fut informée de la communication officielle parvenue dans les fermes. Elle a notamment demandé qu'un report de minimum 2 mois soit décidé en ce qui concerne l'arrêt du service gratuit, mais aussi que le maintien d'une intervention financière de la Région soit réévalué. A ce jour, notre réaction a été suivie partiellement puisque le Cabinet du ministre Philippe Henry, en charge de cette matière, a annoncé une prolongation de la gratuité d'un mois jusqu'au 1er septembre.

Mais pour nous c'est clairement insuffisant. Ce que nous réclamons maintenant, c'est la tenue rapide d'une réunion de travail regroupant l'ensemble des partenaires, à savoir l'administration wallonne, la société privée ayant repris la gestion du réseau et les représentants des utilisateurs dont la FWA fait partie, le tout chapeauté par le Cabinet du ministre. Une concertation digne de ce nom devrait déboucher idéalement sur une transition suffisamment longue permettant le passage en douceur du service gratuit à un service payant. Encore faudra-t-il que le coût de ce dernier soit raisonnable, il en va de l'intérêt de tous.

Pénurie de médecins et de vétérinaires en zones rurales

L'Union des professions libérales et intellectuelles (Unplib) a réalisé une étude sur la pénurie de médecins et de vétérinaires. Elle est flagrante en zones rurales. Les mesures correctrices sont insuffisantes, en tout cas à court terme. Pour elles, d'autres actions sont nécessaires: revalorisation des professions indépendantes, promotion du travail en association, incitants financiers...

En 2011, la Belgique comptait un médecin pour 485 habitants. Entre les provinces wallonnes, les écarts sont énormes. On trouve un médecin pour 294 personnes dans le Brabant wallon, mais seulement pour 530 et 590 personnes dans le Hainaut et le Luxembourg ! La situation est la même pour les vétérinaires. La province de Luxembourg est la plus touchée.

Le nombre de médecins est en recul régulier de quelque 1 % par an et le nombre de vétérinaires en trop légère augmentation (moins de 1 %), alors qu'on dépasse les 4 % de hausse pour l'ensemble des professions libérales.

Inverser la tendance

Chez les médecins, le numerus clausus est à l'origine du manque actuel de praticiens. Son abolition en 2008 était nécessaire, mais les résultats ne seront visibles qu'en 2015. En considérant qu'un étudiant sur deux réussit son cursus, le nombre de diplômés passera de 1.500 par an à 2.500. Pour les vétérinaires, le problème est différent. Les universités étaient saturées d'étudiants étrangers, en majorité français, jusqu'en 2006. Un plafond de 30 % de non-résidents a été instauré et le nombre d'étudiants belges est passé de 248 en 2005/2006 à 920 en 2010/2011. Mais il faut aussi attendre quelques années avant que le réservoir de diplômés se remplisse à nouveau.

Si former davantage de praticiens est une condition pour contrer les pénuries, ce n'est pas suffisant. Le nombre de diplômés qui s'installent comme indépendants est faible et la limitation du nombre d'agréments Inami distribués n'explique pas tout. Toujours selon l'Unplib, la profession de généraliste ou de vétérinaire indépendant n'est pas assez attractive. Le travail est lourd, les risques élevés, les obligations administratives nombreuses et la rémunération relativement modeste au regard de l'investissement personnel. Pour les vétérinaires en particulier, la fuite des diplômés vers la France, où le statut est plus avantageux, est préoccupante.

L'Unplib appelle les autorités à revaloriser l'acte intellectuel des médecins et des vétérinaires (consultations, conseils...). L'Union professionnelle vétérinaire (UPV) insiste sur l'intérêt à reconnaître et faciliter le travail en association, qui permet la spécialisation et l'humanisation du métier. Il est aussi important de poursuivre et d'intensifier une politique d'incitants (fonds Impulseo 1 et 3 pour les médecins généralistes) à l'installation en zones rurales. Les communes ont aussi un rôle à jouer pour contrer la pénurie. Hotton, par exemple, accorde 2.500 € de prime en cas de réutilisation de surfaces à vocation économique par un titulaire de profession libérale.

FÉLICITATIONS
au gagnant du
CONCOURS
FOIRE DE LIBRAMONT
2012

NUTRILOR
NUTRITION-SANTE ANIMALE

Jean-Marie **LAURENT** à Halanzy
qui a gagné un Karcher
(valeur 1000 euros)

SOIGNEZ Avec NUTRILOR MALIN

Client depuis 17 ans
en Minéraux Nutrilor - Bovilor I/Se -
Seaux à lécher - Poudre de lait Nukamel

9998800623 12 crt

Devoir de mémoire

Nous venons de connaître une météo plus stable. Enfin, faut-il dire. Nous venons de vivre une dizaine de jours dignes d'un véritable été. Cela nous a permis de réaliser nos derniers foins et ensilages d'herbes. Nos amis des campagnes ont quant à eux pu moissonner dans de bonnes conditions.

Lucien Royen

Voilà déjà une quinzaine de jours que les rideaux se sont fermés sur la 78ème édition de la foire de Libramont. Malgré une météo très capricieuse le rendez-vous populaire était bien là. Le dimanche on a atteint un nouveau record de visiteurs.

Il faut espérer que les différents contacts que les représentants de la FWA auront eu sur place permettront de faire avancer rapidement certains dossiers afin d'apporter un peu d'oxygène dans nos fermes.

Dimanche dernier, le 5 août, la FNC de Thimister-Clermont organisait pour la 98ème fois, en collaboration avec l'Administration Communale de Thimister-Clermont, la cérémonie d'hommage au cavalier Fonck, premier soldat belge tombé pendant la première guerre mondiale, le 4 août, mais aussi à tous nos compatriotes , qui au cours des deux guerres ont fait don de leur vie pour la défense de notre patrie et de nos libertés.

Pas moins de 40 drapeaux des différentes sections flottaient et le cortège était précédé de 10 cavaliers. La fanfare «La société Royale les Echos de la Berwinne» assurait l'animation musicale de cette cérémonie.

Le cortège démarra au Monument Fonck, situé chaussée Charlemagne, puis fit halte aux plaques commémoratives apposées sur la façade de la maison communale et se termina sur la pelouse d'honneur du cimetière de Thimister. On y joua l'émouvante sonnerie «au Champs» et notre Brabançonne et ensuite différents orateurs ont pris la parole.

L'émotion de la population est présente d'année en année.

Les anciens combattants qui tiennent à ce que cet hommage annuel se perpétue, en sensibilisant leurs enfants pour que ceux-ci prennent le relais. Il est important que ce devoir de mémoire se transmette de génération en génération. Dans deux ans, en 2014, nous commémorerons le centième anniversaire de la mort du cavalier Fonck.

Mais qui est-il? Que s'est-il passé ce 4 août?

Le mardi 4 août 1914, le petit village de Thimister est jeté dans le trouble d'un grand conflit qui durera 4 longues années. Les troupes allemandes envahissent la Belgique.

Quelques jours auparavant, le Roi Albert 1er avait rejeté l'ultimatum allemand et refusé le passage des Ulhans. L'armée du Kaiser viola donc la neutralité belge.

La malchance de Thimister, c'est de se trouver au début de l'invasion. En effet, le 10ème corps d'armée, sous le commandement du général OTTO VON EMMICH, est concentré dans la région d'Aix-la-Chapelle. Son premier objectif est la prise de la position fortifiée de la ville de Liège. Dès lors, la voie la plus directe pour atteindre son but est la chaussée Aix-Liège.

A hauteur de Thimister, quatre pelotons de cavaliers belges chargés de la reconnaissance parcourent la route Charlemagne sur ordre du Général Leman. Vers 10 heures, au lieu-dit "Croix Polinard ", l'un d'entre eux est abattu. Il est tombé, fidèle à sa devise «MORT PREMIER COMME DEVANT». Antoine Fonck devenait ainsi le premier soldat belge tué de cette "Grande Guerre".

Des villageois se sont alors courageusement organisés pour ramener son corps à la maison communale. A l'issue de la messe d'obsèques du 6 août 1914, Antoine Fonck a été inhumé au cimetière de Thimister. Le Service des Sépultures militaires souhaitant procéder à l'enlèvement des restes du soldat héros pour les transférer au cimetière militaire de Rabosée, le conseil communal du 20 février 1925 décidait au contraire de maintenir à Thimister la dépouille d'Antoine Fonck, respectant ainsi scrupuleusement la volonté de sa grand-mère. Une concession a aussitôt été accordée à la famille, et un monument fut érigé au cimetière à l'initiative des anciens combattants avec l'appoint d'un subside communal de 1 000 francs.

En plus du monument de la chaussée Charlemagne à l'endroit où il fut abattu, le cavalier Antoine Fonck dispose d'un mausolée au cimetière de Thimister.

Pour la première fois, un soldat belge devenait un héros dans l'histoire de notre pays. Son nom ouvrait malheureusement une longue liste de braves qui allaient, pour l'éternité, être accompagnés de la mention «MORT POUR LA PATRIE».

Depuis ce 4 août, la commune de Thimister-Clermont considère Antoine FONCK comme un de ses enfants. Un monument a été érigé à sa mémoire en bordure de la chaussée Charlemagne le 23 août 1923 et, chaque année, un vibrant hommage est rendu par la population de Thimister-Clermont le 1er dimanche du mois d'août.

A bientôt.

Fêtes-en tout en fromage!

D'un château à une cense, d'une caverne à une roche, d'un ruisseau gazouillant à un impétueux torrent ou une cavalcade de cascades. D'une chapelle à une église gothique ou encore d'un monastère à une forteresse féodale: le Pays d'Ourthe-Amblève exhale ses secrets d'été et ses bijoux de terroir. Et Harzé sera la grande étape du goût en cette fin de doux mois d'août puisque son château y accueillera sa grande et traditionnelle Fête du Fromage les 25 et 26 août.

Marie-France Vienne

L'événementiel de terroir tient une place de choix au dans le Pays d'Ourthe-Amblève. C'est dans ce cadre que la Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Amblève (asbl GREOA – Groupement Régional Economique des Vallées de l'Ourthe et de l'Amblève) organisera, le week-end des 25 et 26 août, la 33ème édition de la Fête du Fromage dans le site prestigieux du château de Harzé. Fromageries, laiteries et producteurs fermiers de Belgique et d'ailleurs se retrouveront pour célébrer cette grande étape du goût dans une ambiance conviviale et festive. Plus de 10.000 visiteurs se sont pressés sur les lieux en 2011 et gageons que le record sera battu cette année.

Si le fromage m'était Comté

Après le «Langres» qui a ravi les papilles des visiteurs en 2011, c'est au tour du «Comté (AOP-France)» d'être l'invité d'honneur de la Fête. Un fromage au lait cru à pâte pressée cuite avec pour territoire le Massif du Jura. Seules autorisées pour la production du lait à Comté: les vaches de races Montbéliarde et Simmental. Chaque jour le Comté est élaboré artisanalement dans environ 160 petites fromageries de villages appelées «fruitières». Et le Comté prend tout son temps pour développer son goût puisque sa maturation en cave d'affinage est au minimum de 4 mois, et jusqu'à 8 mois, voire encore plus.

Diverses intronisations de confréries, concerts de fanfares et harmonies locales et étrangères ainsi que le traditionnel concours des fromages de Wallonie compléteront ces festivités à la découverte des plaisirs fromagers. Bar à lait, bars et petite restauration, château gonflable pour les enfants et visites guidées du Musée de la Meunerie et de la Boulangerie et visite historique du château d'Harzé sont également au menu.

Infos pratiques

Ouverture des stands fromagers le samedi 25 août à 14H00 et le dimanche 26 août à 12H00. Entrée gratuite!

AMICALE DES RETRAITÉS DE LA FWA

Brabant Wallon

Vendredi 24 août

A 13h30, goûter aux tartes et jeux de cartes au hall Manifagri à Wavre.

Namur

Jeudi 4 et vendredi 5 octobre

Voyage en Alsace. Destination: Ciney pour Kirrwiller et croisière sur le Rhin.
Jour 1: départ de Ciney à 7h. A 12h, repas de midi avec orchestre; 15h45: spectacle au théâtre du Royal Palace, repas du soir sans boisson.
Jour 2: déjeuner, croisière repas sur le Rhin; à 11h15, embarquement sur le bateau, dîner à bord sans boisson; 14h15, route vers Grevenmacher.
Prix: 335 euros sur base de 30 payants (max 50 places). Inscription pour le 5 septembre date limite chez Nestor Floymont 082/223.391

Montaison en culture de la chicorée: informations approfondies

La croissance des chicorées a été particulièrement perturbée cette année, suite aux températures anormalement faibles du printemps 2012. Les températures qui ont été observées n'ont jamais été aussi faibles depuis que la chicorée à inuline est cultivée en Belgique. De ce fait, depuis la mi-juin, on a observé la présence des premières montées dans certains champs. En juillet, les chicorées montées étaient présentes de façon plus régulière et parfois de façon très importante dans certains champs. Des explications relatives à cette situation ont été rassemblées ci-après, sur base des connaissances actuelles sur les mécanismes physiologiques qui contrôlent la montée à graine chez la chicorée. Ces connaissances sont toutefois plus limitées que celles relatives à la montaison chez la betterave. Ces informations ont été rassemblées par Cosucra Warcoing, Beneo-Orafti et par l'IRBAB.

Il y a plusieurs phénomènes qui peuvent engendrer la montaison d'une plante biennale. Les mécanismes qui contrôlent la montaison au niveau physiologique de la plante sont souvent très complexes. Cette année, c'est bien l'effet des basses températures rencontrées par les graines semées qui est en cause. La sensibilité au froid est la plus importante au stade «graines imbibées» (±24h après semis quand la graine absorbe l'humidité pour pouvoir germer). Cette sensibilité au froid décroît progressivement avec le développement de la plantule. Les températures critiques pour ce «coup de froid» que l'on appelle «vernalisation» sont comprises entre 0° et ±10°C avec une réponse maximale de la plante autour de 4°C. Plus la période froide est longue et stable, plus les plantules sont vernalisées. Quand les conditions climatiques sont favorables (température, lumière, etc.), une plantule vernalisée peut passer directement de sa phase végétative à sa phase générative, ce qui voudra dire qu'elle montera et fleurira ensuite.

Une plante vernalisée peut aussi être dévernalisée si une période plus chaude (>15-18°C) et suffisamment longue est observée par la suite. Celle-ci inhibera l'initiation de la montaison. Les conditions nécessaires à la dévernalisation sont plus complexes Elles ont été intensivement étudiées en culture betteravière et il reste encore beaucoup d'inconnues pour définir le stade de développement de la plante et les éléments nécessaires à sa dévernalisation. Il en va de même pour la culture de la chicorée où les recherches ont été moins abondantes qu'en betterave. De façon générale, on peut dire qu'au moins la vernalisation a été forte, au plus il y a des chances de dévernalisation. Ceci veut dire qu'il est difficile de prévoir quand s'arrêtera le phénomène de montaison observé en culture de chicorée car il est lié à une certaine somme de températures vernalisantes et à une certaine somme de températures dévernalisantes non déterminées, du fait que la vernalisation observée en culture n'est pas comparable à une vernalisation optimale et volontaire comme celle qui peut être simulée en conditions de laboratoire. Il se pourrait que toutes les plantes qui ont eu une dose suffisamment vernalisante de froid auront exprimé leur montée à graines au plus tard au début août, ou à la mi-août. De fait, entre le début de la montaison et la floraison, il s'écoule environ 1 mois à 1,5 mois selon les conditions climatiques. Sur base d'essais de montaison en chicorée, on a observé que les premières graines viables peuvent apparaître approximativement 20 jours après la formation et la fécondation des premières fleurs.

Bien qu'il existe des différences variétales de sensibilité à la montaison en 2012 à l'égard de ces conditions anormales de températures, toutes les variétés sont concernées par la montaison.

L'effet des températures vernalisantes et de la durée de vernalisation et de dévernalisation est visible dans la culture. Des semis très hâtifs de la mi-mars dans la région de Tournai présentent un pourcentage de montaison moins élevé car les températures au cours de la levée au champ étaient plus élevées que dans des champs semés au début avril. Dans une année plus normale, on aurait observé une situation inverse. Les champs qui ont été semé au début avril ont tout de suite subi une période très froide et très longue (±4 semaines). On observe également que c'est dans les champs qui ont été les plus exposés au froid que la présence de montées est la plus importante. Dans un même champ, avec une pente, on peut souvent constater qu'il y a plus de montées sur la hauteur du champ que dans la partie basse.

Les situations où de nombreuses chicorées montées sont observées peuvent avoir des conséquences importantes:

1. Présence de graines de chicorées sauvages dans les champs: des graines viables de chicorée sont produites par la plante montée en fleur, déjà 20 jours après la floraison. Une plante en fleur de chicorée peut produire jusqu'à 120.000 graines. Ceci veut dire que le nombre de graines de chicorées sauvages présentes dans le sol pourra être très important. Il est donc vivement conseillé d'intervenir avant la floraison des montées.

2. Difficultés lors de l'arrachage: on peut s'attendre a ce que l'effeuillage et l'éventuel décolletage (selon l'usine où vous livrez) s'avèrera difficile et qu'il y aura une augmentation de la tare.

3. Difficultés d'usinage des chicorées montées: la tige et la racine fibreuse de la chicorée peuvent perturber le travail des coupe-racines.

Comment gérer cette situation actuelle très difficile? Comment éliminer les montées?

1. Pour les situations gérables, la meilleure solution à ce jour est l'élimination manuelle. Les chicorées montées ont déjà été éliminées manuellement dans de nombreuses parcelles. Dans les champs où elles sont encore présentes, il convient d'arracher la plante entière et de casser la tige. Les montées en fleurs devraient idéalement être évacuées hors du champ pour ne pas avoir formation de graines pendant le dessèchement des hampes florales laissées au champ. Pour éviter plusieurs passages, il convient d'attendre qu'elles soient toutes apparues ou presque, mais de les éliminer impérativement avant leur floraison.

2. Pour les situations difficilement gérables et certainement quand il y a des montées en fleurs, il convient d'éviter la prolifération de semences viables:
- soit par un fauchage à hauteur des montées, même si l'enlèvement de celles-ci reste la solution idéale. Il est important que les chicorées qui doivent encore monter soient suffisamment montées de telle façon qu'elles puissent toutes être atteintes. Cette opération doit être réalisée lorsque les conditions de structure de sol sont suffisamment bonnes pour endommager le moins possible la culture.
- soit par destruction au moyen d'une « machine à mèches » qui appliquera un herbicide systémique sur les plantes montées qui dépassent la culture. Il faut dans ce cas veiller à ce que les cordes ne goutent pas sur les chicorées saines. Un deuxième passage sera souvent nécessaire. Du fait que l'on possède peu d'expériences avec ces machines en culture de chicorée, vous êtes invités à prendre contact avec votre service agronomique.

Un problème majeur inattendu en chicorées

La situation en chicorées est cette année extrêmement préoccupante pour de nombreux planteurs, suite à des montaisons en graines parfois catastrophiques.

Même si les informations reçues ont pu éclairer les planteurs sur les origines du problème et les dispositions à prendre pour le contenir si pas le résoudre totalement, il n'en reste pas moins que les planteurs concernés s'interrogent sur les coûts parfois énormes qu'ils auront à supporter, quand ce n'est pas la crainte tout simplement de voir leurs chargements refusés ou du moins tarés très sévèrement. L'Organisation des Producteurs de Chicorées d'Oreye, via ses représentants qui ont été contactés par de très nombreux planteurs, suit bien évidemment le dossier au plus près. Les conditions climatiques tout à fait anormales du printemps ont certainement joué un rôle important pour arriver à cette situation. L'Organisation rassemble toutes les informations disponibles qui pourraient aider à définir des voies de solution et d'éventuelles responsabilités. Peut-on par exemple mettre en évidence des différences significatives entre les variétés, dans les mêmes conditions de semis? Dans le cas d'Oreye, c'est toujours actuellement l'usine qui choisit les variétés et les met à disposition des planteurs au moment qu'elle juge utile pour la mise en route des semis. Une réunion avait déjà été programmée (fin août) entre la Direction de l'usine d'Oreye et les représentants de l'Organisation des planteurs. Deux points importants étaient à l'ordre du jour : les conditions du contrat 2013 et les mauvaises levées d'un lot de graines Orchies. La situation culturale actuelle, avec la quantité importante de chicorées montées, sera un des autres points cruciaux de la réunion. Par la suite des leçons seront certainement à tirer pour les années futures, par tous les acteurs de la filière : choix des variétés, dates des semis, techniques culturales, ...

Communiqué de l'Organisation professionnelle des Producteurs de Chicorées d'Oreye

Pour votre silo de maïs
NUTRILOR
Supplémenté en plantes
Stimulez l'immunité de vos animaux grâce aux innovations NUTRILOR
BOVILOR® I/Se
Le Bovilor I/Se est un sel enrichi en IODE, SELENIUM et plantes bactériostatiques. Il peut être distribué comme un sel normal afin d'apporter le SELENIUM et l'IODE nécessaires au maintien de bonnes performances d'élevage de votre troupeau.
Mode d'emploi: - Bovilor I/Se remplace le sel classique: 50 à 100 gr/jour/animal après le vêlage. - Bovilor I/Se peut être incorporé dans l'ensilage d'herbe à raison de 2kg/tonne et entre 50 et 100 kg/Ha d'ensilage de maïs.
bovilor
TENEURS:
• 500 mg/Kg IODE (sous forme Iodure de potassium pour une disponibilité maximale)
• 50 mg/Kg SELENIUM
Eucalyptus
Lavande
Origan
Thym
Le Bovilor I/Se contient un noyau de plantes destiné à contrôler le développement des bactéries pathogènes dans les silos et le rumen des animaux.
Une équipe d'ingénieurs nutritionnistes à votre disposition
Nicolas LEROY: Damien GREGOIRE: Mathieu DECOSTER: Pierre LALOUX:
ETS P. LALOUX s.a.
Zone industrielle de Sclayn-Anton • B-5600 ANDENNE
Tél. 085/894.60.36 - Fax 085/84.91.09 • e-mail: nutrilor@skynet.be
SOIGNEZ NUTRILOR MATIN
BUREAUX ET MAGASINS FERMÉS du 20/08 au 29/08 inclus
99988007/3312 crt

Recul de la confiance des agriculteurs dans la situation de leur secteur

La Foire de Libramont est chaque année l'occasion pour le Crédit Agricole de présenter les résultats d'une étude sur la perception qu'ont les agriculteurs de la situation présente et à venir de leur secteur. Selon le patron du Crédit Agricole, Luc Versele, après une année favorable en 2011, la tendance pour les agriculteurs est «de se montrer plus réservés» sur l'avenir de leur secteur. Pour rappel, il s'agit en fait d'un indice de confiance dans la détermination duquel interviennent plusieurs paramètres.

L'enquête se fonde sur un questionnaire adressé à un échantillon représentatif de 1.250 agriculteurs belges, actifs dans différentes spécialisations, ce qui nous permet de disposer de résultats fiables par spécialisation et par région agricole.

Relevons les points suivants parmi les résultats les plus marquants.

Baisse de confiance en Wallonie et en Flandre

L'indice de confiance recule en Wallonie et passe de 47 à 43 points. La confiance des agriculteurs flamands se déprécie légèrement et diminue de 45 à 43 points. Pour la première fois depuis le lancement de l'indice en 2007, Wallonie et Flandre affichent le même niveau de confiance.

Les agriculteurs wallons, spécialisés dans le secteur de l'élevage laitier, se montrent peu enthousiastes avec un indice de confiance de 44 alors qu'en Flandre, l'indice s'élève à 51. Le secteur viandeux wallon affiche également un score inférieur à la moyenne (39). Le secteur des fruits et légumes, en Flandre, enregistre le niveau de confiance le plus faible avec un indice de confiance de 37. Le secteur porcin semble connaître une amélioration après les deux années de crise subies en 2010 et 2011 (indice de 42).

Plus d'enthousiasme dans le Nord du pays

Les jeunes exploitations flamandes en activité depuis moins de 10 ans débordent d'optimisme avec un indice de confiance élevé (54) et en constante évolution depuis 2009. La confiance des jeunes agriculteurs wallons est étonnement fortement inférieure (44) et en déclin par rapport à l'an dernier. Comme chaque année, nous observons que les agriculteurs actifs depuis plus de 20 ans dégagent l'indice de confiance le plus faible aussi bien en Wallonie qu'en Flandre. Toutefois, les aînés, qui ont déniché un successeur, témoignent d'un niveau de confiance supérieur (53 en Wallonie et 52 en Flandre).

Un jeune sur cinq est diplômé d'une école supérieure

Les jeunes ont conscience de la nécessité de bien se former pour reprendre une exploitation agricole. Près d'un jeune agriculteur sur deux est diplômé de l'enseignement secondaire technique ou professionnel supérieur et un sur cinq possède même un diplôme délivré par une haute école non universitaire.

Parmi les composantes intrinsèques de l'indice, c'est l'évaluation du résultat financier au cours des 12 derniers mois qui explique principalement la tendance baissière de l'indice de confiance. La proportion d'agriculteurs insatisfaits de leurs revenus sur les derniers mois croît en Wallonie de 52% à 57% et de 49% à 56% en Flandre.

Intentions d'investissement stables

La propension à l'investissement des agriculteurs belges reste stable. La construction ou le réaménagement de bâtiments, l'extension de l'exploitation et les projets visant à réduire la facture énergétique de l'entreprise arrivent en tête des intentions d'investissement à court terme et à long terme en Flandre. Seul l'achat de matériel agricole est envisagé plus souvent par les exploitations wallonnes.

Les exploitants wallons motivent leurs investissements dans les bâtiments en premier lieu par le souci de respecter les normes de bien-être animal. Viennent ensuite la rénovation des bâtiments vétustes et le respect des contraintes environnementales.

Les agriculteurs flamands, qui envisagent d'investir dans leurs immeubles, le font essentiellement pour des raisons de vétusté, pour accroître leurs capacités de production et afin de respecter les contraintes environnementales. Un agriculteur belge sur deux songe à investir dans des solutions qui lui permettent de réduire la facture énergétique de son entreprise.

Hausse des coûts de production

Le principal élément ayant influencé le résultat financier de l'agriculteur sur ces 12 derniers mois est sans conteste la hausse des coûts de production.

58% des agriculteurs wallons et 59% des agriculteurs flamands invoquent ce facteur comme principalement responsable de la détérioration de leurs revenus. La baisse des prix de vente est en outre avancée par près d'un agriculteur sur deux tant en Wallonie qu'en Flandre et a principalement pénalisé le secteur horticole et les grandes cultures. 33% des producteurs de fruits et légumes ont dû faire face à une sévère dégradation de leurs prix de vente et près de 10% avancent aussi les problèmes sanitaires liés à la bactérie E. Coli.

Chute des prix de vente des exploitations porcines et horticoles

Comme déjà observé l'an dernier, nous ne distinguons pas de différence sur le plan de la gestion de la trésorerie entre une entreprise mixte et une entreprise spécialisée. Mais des différences significatives sont observées entre les différentes spécialisations. 42% des entreprises du secteur porcin déclarent en 2011 connaître des tensions de liquidités. Ils étaient plus de 70% l'an dernier à éprouver des difficultés financières. Les producteurs de fruits et légumes font également face à des tensions de liquidités: un horticulteur sur 4 affirme avoir rencontré des problèmes financiers sur les 12 derniers mois.

Nécessité d'une activité complémentaire

Près d'un agriculteur wallon sur deux et un agriculteur flamand sur cinq bénéficient de rentrées étrangères à leur exploitation. Ces autres revenus sont nécessaires pour la survie de leur ménage pour 43% des exploitations wallonnes par rapport à 52% en Flandre.

Un agriculteur sur deux consacre une demi-journée par semaine au suivi comptable et administratif de son exploitation. 73% des agriculteurs assument ces tâches, soit de manière autonome, soit en faisant de temps à autre appel à un comptable. Seuls 27% des agriculteurs confient l'ensemble de leur administration à un expert. De nombreux agriculteurs se sont équipés d'un ordinateur et d'une connexion internet pour assurer leur comptabilité. Un agriculteur sur cinq s'est en plus équipé d'un logiciel de gestion.

Les propositions de réforme de la PAC sont perçues comme une menace

La grande majorité des agriculteurs se tient informée des propositions formulées dans le cadre de la future réforme de la PAC: 59% des agriculteurs wallons et 68% des agriculteurs flamands se déclarent suffisamment informés. Plus de quatre agriculteurs belges sur dix la jugent comme une menace.

Six agriculteurs sur dix sont d'avis que la mise en œuvre de la nouvelle PAC conduira à une diminution de leurs droits agricoles après 2013. Dans l'hypothèse d'un découplage partiel ou total des primes vaches allaitantes, un éleveur wallon sur cinq envisage d'arrêter son activité. En Flandre, un éleveur sur quatre envisage de cesser ses activités en cas de découplage total ou partiel.

Importance de la presse écrite

Les agriculteurs restent très fidèles à la presse écrite et plus de 80% d'entre eux se tiennent informés de l'actualité de leur secteur par le biais de rencontres ou d'échanges avec d'autres agriculteurs ou fournisseurs. 51% des agriculteurs wallons et même 65% des agriculteurs flamands se renseignent grâce à leur syndicat. Notons la forte pénétration d'internet en Flandre où plus de 61% des agriculteurs consultent divers sites pour suivre l'actualité agricole.

Luc Versele, CEO du Crédit Agricole, conclut: «Comme pressenti l'an dernier, la bactérie E. Coli a provoqué des dégâts et peut expliquer une dégradation de la confiance dans le secteur de l'horticulture. Le secteur porcin quant à lui semble progressivement sortir la tête de l'eau après deux années de crise profonde. Une chose, par contre, est certaine, l'agriculteur de demain doit s'armer et être capable de jongler avec de multiples compétences: des compétences techniques, bien sûr, mais aussi des compétences en matière de gestion financière, de gestion du personnel, de marketing... Nous l'avons démontré dans cette étude: les exploitations agricoles d'avenir sont de véritables PME. Les jeunes agriculteurs ont compris l'importance de disposer d'un meilleur bagage. Nous préconisons de réfléchir à l'adéquation de ces cycles de formation à la réalité sur le terrain des exploitations agricoles.»

La présidence chypriote continue le débat sur la réforme

Lundi 16 juillet dernier, les Ministres européens de l'agriculture ont poursuivi le débat sur la réforme de la Pac sous présidence chypriote, en l'occurrence le Ministre de l'agriculture de l'île méditerranéenne : Sofoclis Aletraris.

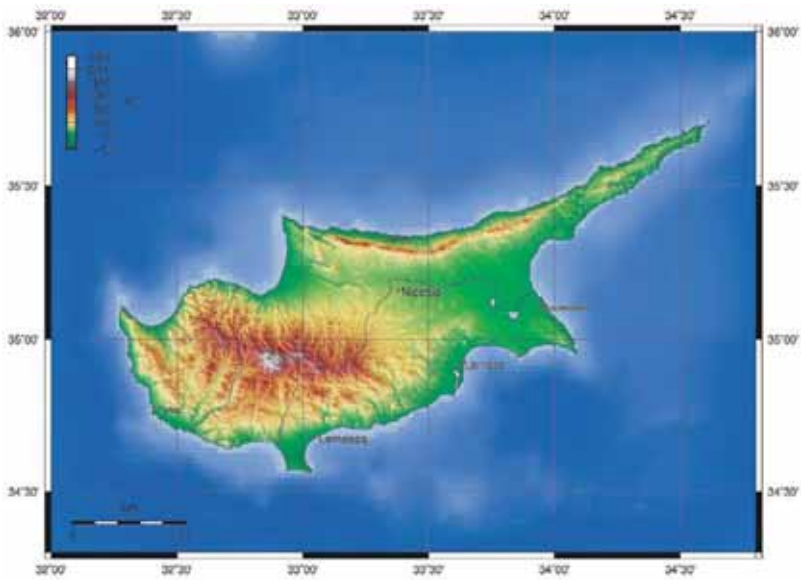

Le ministre chypriote de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement, qui a présenté à ses homologues de l'UE le programme de sa présidence du Conseil. Il a confirmé le 10 juillet aux membres de la commission compétente du Parlement européen que la réforme de la Pac sera sa priorité au cours de ce deuxième semestre de 2012. Sofoclis Aletraris a indiqué qu'il aurait, sur ce dossier, un « dialogue informel » avec les députés (président de la commission parlementaire et rapporteurs) afin de progresser dans la négociation, du moins sur les questions non liées aux discussions sur le cadre financier de l'UE pour 2014-2020.

L'échange de vues du Conseil agricole sur la réforme de la Pac, le 16 juillet, portera sur les propositions de la Commission européenne concernant le développement rural, plus précisément les outils de gestion des risques (fonds de mutualisation pour la stabilisation des revenus, assurance), et l'organisation de marché unique, sous l'angle des mesures exceptionnelles de soutien en cas de crise.

Situation du marché laitier

Par ailleurs, en points divers, la Pologne et la Lituanie ont demandé des mesures contre la détérioration de la situation du marché du lait à la Commission qui, elle même, livrera son analyse de l'évolution de ce marché.

Le commissaire européen Dacian Ciolos a donné des informations sur le plan de la coopération sur l'agriculture et le développement rural qu'il a signé le 11 juin à Pékin avec le ministre chinois de l'agriculture, Han Changfu.

L'Autriche et les Pays-Bas ont fait part de leur souhait de renforcer le cadre juridique en vigueur pour la protection des animaux pendant le transport.

Les citoyens européens confiants dans la production alimentaire

Les citoyens européens ne sont pas préoccupés par le niveau de production alimentaire de l'Union européenne, selon un sondage Eurobaromètre. L'enquête révèle également que s'ils prêtent une attention particulière à la qualité des produits, ils méconnaissent les logos européens dans le domaine.

Selon une nouvelle enquête Eurobaromètre sur «la sécurité et la qualité des denrées alimentaires et la campagne» publiée le 6 juillet, 57% des citoyens européens ne sont pas inquiets du niveau de production alimentaire de l'Union européenne.

Par contre, 76% sont préoccupés par le niveau de production alimentaire à l'échelle mondiale. L'enquête réalisée par TNS Opinion & Social sur commande de la Commission européenne dans les 27 Etats membres de l'Union européenne auprès de 26 593 personnes, montre également que 81% des sondés estiment que l'UE devrait augmenter sa propre production alimentaire pour réduire sa dépendance par rapport aux importations et 77% pensent que l'UE devrait produire davantage pour satisfaire les besoins de ses propres citoyens et répondre à la demande des pays tiers.

Enfin, 84% des répondants sont d'avis que l'UE devrait aider les pays tiers à accroître leur production alimentaire.

Logos européens: mystère…

Egalement interrogées sur la qualité des produits alimentaires, 96% des personnes ont estimé qu'il s'agissait d'un élément prépondérant de la décision d'achat avant même le prix (cité par 91%). L'origine du produit est jugée moins fondamentale (71%). Mais il ressort également

Photo: Apaq-W, en collaboration avec Food in Action, septembre 2011.

que les logos européens de qualité des produits sont méconnus par les consommateurs. Un peu plus d'un tiers (36%) des citoyens européens connaissent le logo – non européen – du commerce équitable, à peine un quart (24%) le logo européen de l'agriculture biologique et une petite minorité reconnaît les logos du système européen des signes de qualité.

Enfin, cet Eurobaromètre s'est penché sur la perception qu'avaient les citoyens européens du rapport entre agriculture et campagne: 81% des personnes interrogées ont répondu que l'agriculture est bénéfique pour l'environnement, 86% qu'elle contribue à la beauté des paysages et 89% que l'agriculture participe à la protection des zones rurales.

Recul attendu de la production de pommes de terre

S'il est encore trop tôt que pour estimer la production définitive de pommes de terre au niveau européen, les rendements en repli observés dans les parcelles déjà récoltées pour le marché du frais mais surtout le recul des emblavements maintenant estimé à 6%, laissent présager d'une récolte en repli par rapport à 2011.

Voici quelques semaines, le NEPG (groupement des producteurs de pommes de terre d'Europe du nord) estimait à 526.000 ha la superficie consacrée à la culture des pommes de terre de conservation en Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas et Royaume-Uni (voir PC du 19/07). Cela représentait alors un repli de 3,5% des surfaces. Depuis lors des chiffres plus fiables sont disponibles et les estimations ont été revues à la baisse. Elles s'élèvent maintenant à 513.00 hectares. En comparaison avec les 545.000 ha emblavés en 2011, la diminution des surfaces atteint donc 6%

A l'exception de la France où la baisse des emblavements est négligeable (-0,2%), le recul est sensible partout, allant de –5,5% en Grande-Bretagne à –9,2% en Allemagne.

Prélèvements: grosses différences

La France et la Belgique ont publié leurs premiers résultats de prélèvements de référence la semaine dernière, lesquels montrent de nettes différences entre les pommes de terre plantées tôt (fin mars – début avril) et celles plantées tard (fin mai – début juin). Le rendement moyen est largement inférieur à l'an dernier.

Ces données sont confirmées par le résultat des premières parcelles arrachées voici 2 semaines en Beauce pour le marché du frais qui montrent également un rendement plus faible qu'en 2011.

Le NEPG insiste néanmoins sur le fait que, malgré les premières indications de rendement en baisse, il est prématuré d'estimer ce que sera la récolte finale 2012. Toutefois, en se basant sur la moindre superficie et sur le rendement moyen des cinq dernières années, la récolte totale des 5 pays est évaluée à 24 millions de tonnes, soit presque 3 millions de tonnes en moins que l'an dernier.

Seront-elles plus rares cette année?

U.E- 5 - Pommes de terre de consommation (hors plants et fécule). Source: NEPG

	2007	2008	2009	2010	2011	2012 (1)	2012/2011
Belgique (ha)		61.405	70.915	78.641	76.833	71.500	- 6,9 %
Allemagne (ha)		165.251	168.557	165.687	172.821	157.000	- 9,2 %
France (ha)		104.300	105.900	109.364	113.480	113.240	- 0,2 %
Pays-Bas (ha)		69.300	70.520	71.294	72.280	67.800	- 6,2 %
Grande- Bretagne (ha)		113.295	112.716	110.611	109.603	103.575	- 5,5 %
Surface totale (ha)	**526.785**	**513.551**	**528.608**	**535.597**	**545.017**	**513.115**	- 5,9 %
Variation surface (%)		- 2,5 %	+ 2,9 %	+ 1,3 %	+ 1,8 %	- 5,9 %	
Rendement moyen (t/ha)	45,87	46,73	46,94	45,05	49,07	46,73 (2)	- 4,8 %
Production (x 1.000 T)	24.162	23.999	24.813	24.128	26.743	23.978	- 10,3 %
Variation production (%)		- 0,7 %	+ 3,4 %	- 2,8 %	+ 10,8 %	- 10,3 %	

(1): estimation

(2): rendement moyen des 5 années précédentes

On observe par ailleurs que sur base des surfaces en baisse et des premiers chiffres de rendement, les prix tendent à augmenter sur tous les marchés.

Ajoutons encore que la récolte des hâtives pour l'industrie est déjà bien avancée. La qualité générale est bonne, même si le calibre fait un peu défaut en Allemagne. Les prix pour les hâtives à destination du marché du frais est en hausse de 10 % par rapport à l'année passée.

Betteraves: pas terribles pour l'instant

L'Irbab vient de publier les résultats du premier prélèvement de betteraves: à ce stade, les résultats sont sensiblement en dessous de la moyenne des années antérieures.

Bernard Kersten

Situation des betteraves au 6 août 2012 (source: Irbab)

Année	Date	Teneur en sucre (%)	Rendement (kg/ha) Sucre	Racine	Feuille	Peuplement (plantes/ha)
2002	05/08	13,69	6.056	44.393	59.640	91.314
2003	04/08	15,03	7.919	52.661	41.351	80.072
2004	09/08	15,05	7.728	51.364	54.916	89.607
2005	08/08	13,69	6.509	47.556	55.702	96.086
2006	07/08	13,84	6.045	43.696	39.804	97.672
2007	06/08	15,06	7.869	52.245	61.176	91.580
2008	04/08	14,22	6.275	44.120	60.104	93.761
2009	10/08	16,93	9.981	58.970	48.393	97.537
2010	09/08	15,50	7.211	46.516	42.480	98.561
2011	08/08	15,83	10.144	64.065	55.572	98.939
Moyenne 2002-2011		14,89	7.574	50.559	51.914	93.513
Moyenne 2007-2011		15,51	8.296	53.183	53.545	96.076
2012	**06/08**	**14,54**	**6.787**	**46.662**	**68.650**	**98.987**
Par rapport à 2007/2011 (%)		93,78	81,81	87,74	128,21	103,03

Pour planifier leur travail, les sucreries aiment disposer de prévisions de rendements dès avant la récolte. A cette fin, elles procèdent chaque année dès le mois d'août à des prélèvements de betteraves en croissance. Les données sont ensuite traitées par l'Irbab qui communique alors les résultats.

Cette année, les premiers prélèvements ont été effectués en date du 6 août. On pouvait raisonnablement s'y attendre mais le moins que l'on puisse écrire, c'est qu'à ce stade les betteraves sont loin de «casser la baraque» si on compare les résultats à ceux obtenus à une période équivalente les années antérieures. Oublions d'emblée l'année 2011 qui était tout simplement exceptionnelle avec déjà 10.000 kg de sucre par hectare dès les 8 août mais si on s'attarde à la comparaison avec la moyenne des 10 dernières années, et plus encore des 5 dernières années, les chiffres restent néanmoins éloquents. En combinant une diminution de la teneur en sucre de 8% et un recul du rendement racine de 12%, on en arrive ainsi à une rendement en sucre/ha de 18% inférieur cette année par rapport à la moyenne de 5 années précédentes! Mais ne sombrons pas non plus dans un pessimisme de mauvais aloi: en terme de rendement en sucre/ha, les résultats de cette année sont néanmoins supérieurs à 4 des 10 années antérieures.

Par contre, la peuplement est élevé. C'est même les plus élevé des 11 dernières années. D'autre part, le quantité de feuillage est extrêmement abondante: 28% de plus que la moyenne des 5 années antérieures et 12% de plus que la meilleure des dix années précédentes. Un record donc. Cela signifie-t-il que les «panneaux photovoltaïques» sont en place et que la betterave dispose du potentiel pour résorber son retard? L'avenir nous le dira mais une seule chose est sûre: à cette période d'année il faut se garder de tirer des conclusion hâtives. Il serait en effet hasardeux d'extrapoler les résultats de ces premiers prélèvements pour établir le rendement final à la récolte. Les conditions climatiques à venir vont encore nettement influencer le comportement de la culture, dans un sens que l'on espère évidemment le plus favorable possible.

Les hautes ambitions agricoles du Brésil

La lettre du cercle de réflexion Momagri rapporte que le 28 juin dernier, la présidente du Brésil Dilma Rousseff a annoncé la mise en œuvre d'un programme de prêts agricoles à hauteur de 57 milliards de Dollars (115 milliards de REALS) pour la saison 2012-2013.

Ce programme a pour objectif d'augmenter la productivité de l'agriculture, et de renforcer ainsi le rôle de ce secteur en tant que levier de la croissance économique brésilienne, particulièrement dans ce contexte de crise globale. Selon la présidente de la Confédération agricole nationale, la sénatrice Katia Abreu, un tel programme devrait également permettre au Brésil de consolider encore davantage sa position sur les marchés agricoles mondiaux. D'ici 2050, a-t-elle déclaré, « la plupart des pays du monde consommeront des produits agricoles brésiliens ». Ce nouveau programme de prêts agricoles rappelle bien à quel point le Brésil considère l'agriculture comme un secteur éminemment stratégique, qu'il s'agisse de la stabilité économique et sociale du pays, de sa sécurité alimentaire, ou encore de son rang de puissance mondiale. On est donc loin de l'image d'Epinal d'une agriculture brésilienne non subventionnée, libérée de toute entrave étatique. Le Brésil ne cesse de renforcer son soutien au secteur agricole, par le biais de canaux divers : achats d'intervention, bonification des taux d'intérêt, mais également par un soutien direct des prix agricoles, par une gestion des approvisionnements tout au long de la chaîne de valeur et par une fiscalité avantageuse favorisant la croissance exponentielle des biocarburants. Faut-il pour autant blâmer le Brésil d'afficher ouvertement l'importance stratégique qu'il confère à l'agriculture, tant pour des raisons économiques que politiques, géopolitiques, voire géostratégiques ? Sûrement pas estime le cercle de réflexion Momagri. Il convient en revanche de mieux prendre en considération ces nombreux programmes qui, au total, aboutissent à un soutien global moyen par habitant ou en pourcentage de la valeur ajoutée produite identique à celui de l'Union européenne. Une conclusion bien éloignée des clichés habituels.

Août 2012
N°139

Pages mensuelles de l'UAW - Distribué toutes fermes - Chaussée de Namur 47 - 5030 Gembloux
Tél. 081/60.00.60 - Fax. 081/60.04.46 - E-mail. uaw@fwa.be

Union des Agricultrices Wallonnes

Événements : Élections UAW 2012 Partie (2/2)

Oui, votre voix est importante !

Au cours des mois de septembre et octobre, les sections locales organiserons leurs élections afin de procéder au renouvellement de leur comité. Certaines d'entre vous ont déjà fixé une date de réunion pour procéder à l'élection, d'autres doivent encore contacter les coordinatrices pour arrêter une date, mais la machine est en route...

Surveillez bien vos boîtes aux lettres ainsi que l'agenda UAW afin d'être informée de la date d'élection de votre comité.

Pourquoi venir aux élections ? Celles-ci sont très importantes pour votre mouvement. En effet, ce sont les sections locales qui sont la base du mouvement UAW. Sans vous pas d'Union des Agricultrices Wallonnes ! Aussi, même si vous n'avez pas envie de prendre un poste au sein du comité, voir au sein des structures, votre avis est tenu en compte et vous pouvez choisir vos représentantes !

Chaque section est amenée à élire son comité, composé d'un minimum de 4 personnes. Les coordinatrices auront la charge de rappeler systématiquement avant chaque élection, les points du règlement d'ordre intérieur de notre mouvement qui régissent la vie des sections locales.

Par ailleurs, la coordinatrice devra également rappeler les missions de base de l'UAW en matière d'éducation permanente.

Il est important que chaque section se dote d'un comité en règle, car c'est la première condition à remplir pour percevoir le retour des cotisations qui alimente la caisse de section locale et qui permet aux sections d'organiser leurs activités. Aussi, avant les élections, il vaut mieux s'assurer que chaque personne susceptible de prendre une responsabilité au sein de la section soit informée de la tenue de la réunion.

Lors de cette réunion, vous désignerez également les personnes qui vous représenteront au niveau provincial et au Conseil Général. Ces postes sont très importants car ils permettent de faire le lien entre le niveau local et les autres niveaux du mouvement. C'est ce qui fait de notre mouvement UAW, un mouvement qui bouge, qui vit, qui évolue avec son temps...

Ensuite, dans le courant du mois de novembre, auront lieu les élections provinciales qui permettront de renouveller le Comité Directeur et le Bureau national.

De plus, des représentantes du Comité Directeur seront élues pour vous représenter dans les différentes commissions sectorielles de la FWA.

Il ne faudra pas non plus oublier les représentantes UAW au niveau des sections locales, régionales, provinciales de la FWA ainsi qu'un Conseil Général FWA. Cela permet de créer des synergies entre nos deux mouvements.

Aussi, si vous voulez vous investir dans le mouvement ou juste participer aux activités, si vous souhaitez rencontrer d'autres agricultrices ou tout simplement passer un bon moment, nous vous invitons à venir lors de ces réunions pour choisir votre comité ou pour vous présenter.

Soyez les bienvenues dans votre mouvement !

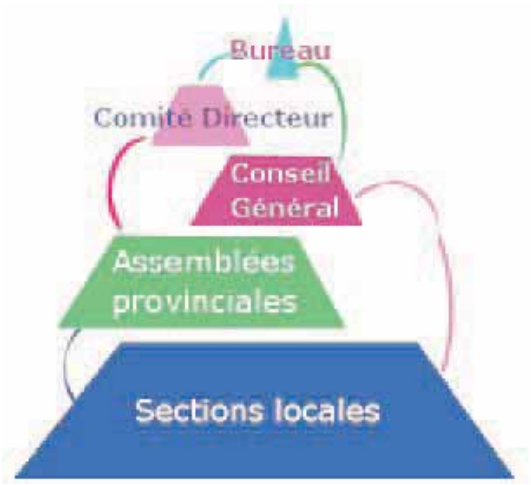

A vos agendas, voici les dates des élections des sections UAW

Vous n'avez pas encore réservé votre date ? Il n'y a pas de temps à perdre, contactez-nous !

UAW 081/60 00 60

Septembre

13/09	19H30	UAW Boussu Dour
13/09	13H30	UAW Silly Lens Enghien
18/09	13H30	UAW Frameries
	13H30	UAW Verviers Dison Limbourg
	20H00	UAW Bastogne
20/09	13H30	UAW Andenne
	19H30	UAW Ciney
25/09	13H30	UAW Florennes et UAW Philippeville
	19H30	UAW Beaumont et UAW Chimay

Octobre

02/10	19H30	UAW Gembloux Namur nord Fosses
03/10	19H30	UAW Dinant Beauraing
04/10	19H30	UAW Namur Sud
08/10	19H30	UAW Soignies
18/10	13H30	UAW Herve Aubel
	20H00	UAW Eghezée
24/10	13H30	UAW Jodoigne
	20H00	UAW La Roche
25/10	13H30	UAW Nivelles Genappe
	19H30	UAW Ath et UAW Frasnes

Novembre

08/11	13H30	UAW Tournai, UAW Mouscron et UAW Peruwelz
15/11	13H30	UAW Mont St Guibert

Bureau : Représentation UAW dans les différentes instances FWA et institutions extérieures. Garant du bon déroulement des activités UAW. 1 réunion par mois en moyenne.

Comité Directeur : Assemblée exécutive du Conseil Général. 4 réunions en moyenne par an.

Conseil Général : Actualités agricoles : débat et délibération sur l'action syndicale. 4 réunions en moyenne par an.

Assemblées Provinciales : Activités courantes : journée de détente, journée d'études provinciale, ferme en ville, actualités syndicales provinciales. De 4 à 6 réunions par an, en fonction des provinces.

Sections locales : Activités courantes : conférences et débats, ateliers citoyens et créatifs et formations. Nombre de réunions par année. 1 réunion par mois en moyenne.

Cette page a pu être publiée grâce au soutien
du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique

La table-ronde CSA

Un public attentif

Duo de présidentes : Catherine Henry (FCE) et Anne-Marie Tasiaux (UAW)

Stand UAW

Concours Pleinchamp

Gagnantes:
Françoise Pirson
Anne Laire
Mélanie Druez
Denise Peetersille
Aline Collin

Nombres de bulletins de participations: 254

Espace privé

Un lieu d'échanges et de discussions plus formelles et structurées autour d'enjeux syndicaux.

Samedi, l'UAW et la FCE, en présence des Ministres fédérale et régional de l'Agriculture, Madame Laruelle et monsieur Di Antonio ainsi que le Député permanent du Luxembourg, Monsieur Collin, ont remis à deux agricultrices, chefs d'entreprise, un prix pour mettre en valeur leur prose d'initiative travers leur métier: Mesdames Lucie Mernier et Sophie Gambier.

Dimanche à l'invitation du CSA, l'UAW participé à une table ronde sur le thèmes des relations entre la recherche agricole, les agriculteurs et leurs organisations. Des représentants du Burundi, du Sénégal, du Niger, du Bénin et de l'Afrique de l'Ouest étaient présents.

Prix des femmes « chefs d'entreprises » : Les lauréates en bonne compagnie

Hommage à Anne-Marie Tasiaux par René Collin

Agricultrice, bien dans ses escarpins

L'UAW a offert la possibilité aux agricultrices de gagnez leur prochaine paire de bottes ou d'escarpins. Chaque jour, elles ont pu gagner un bon d'une valeur de 30€ chez luxus, un panier du terroir et une affiche de l'UAW. De plus, lundi, une participante, sur l'ensemble des 4 jours a pu gagner un bon d'une valeur de 150€ chez Luxus

Ce concours a pu être organisé grâce à la collaboration de Maniet-Luxus, le Conseil filière Grandes Cultures, les carottes de Hesbaye, le Moulin de Statte, la raffinerie tirlemontoise et l'APAQ-W.

Luxus!

Bar

Un lieu de rencontres et de convivialités

Merci aux agriculteurs et agriculteurs qui sont venus tenus une permanence et ont ainsi contribué au bon accueil du stand

Petit moment de repos

Marguerite veille

Une équipe de choc

Ruée vers ...les gaufres

Bienvenue au stand de Libramont

UAW avec la Fwa, la FJA et Accueil Champêtre vous a accueilli durant 4 jours...

Chacun d'entre nous a pu apprécier à sa juste valeur le nouveau stand plus accueillant et lumineux.

Petites visites guidées...

Stand des gaufres

Pour les plus gourmands d'entre nous...

Un contact privilégié avec le public familial de la foire de Libramont.
Comme chaque année, les gaufres et le lait ont remporté un franc succès.

APAQ-W

Moment d'émotion pour le dernier Libramont de notre Présidente

Journée Provinciale du Hainaut

L'Union des Agricultrices Wallonnes du Hainaut
a le plaisir de vous inviter à sa
journée provinciale

mardi 4 septembre 2012

dès 9h30'

Au château-ferme de Macon, 9,
place Yvon Paul à 6591 MACON - CHIMAY.

'Agriculteurs, acteurs ruraux :
quelles relations avec leur commune ?'

Cette matinée sera suivie d'un repas auquel vous êtes cordialement convié(e)s.
PAF : 27,00€ (boissons comprises). Inscription pour le 29 août auprès de votre présidente de section ou Brigitte Huet à l'UAW :
47 chaussée de Namur 5030 GEMBLOUX.
T : 081 60 00 60 F : 081 60 04 46.
Avec le soutien d'Hainaut Développement, Agriculture/ Agroalimentaire, sous la présidence du Député provincial, de l'APAW-W & de la fondation Chimay-Wartoise.

APAQ-W Crédit Agricole

HAINAUT DEVELOPPEMENT

Journée provinciale du Luxembourg

Organisée par la section UAW de Bastogne

« Comment encourager à consommer local ? »

Programme :
Accueil café et viennoiseries
Allocution de bienvenue par Monique Pierlot, présidente de la section UAW de Bastogne
Introduction par Christiane Guissart, présidente provinciale du Luxembourg
Définition du concept « Local » par Marie-Laurence Semaille conseillère au Service Etude de la FWA
Extraits Vidéo : « les locavores »
Interventions de M. Daniel Don, responsable du GAC (Groupement d'Achat en Commun) de Bastogne et de M. Hervé Longueville, « du producteur au consommateur »
Débat, synthèse et conclusion

Le mardi 25 septembre 2012

Lieu : Au Primordia Beauplateau, 1 - 6680 Sainte Ode
Repas :
Apéritif et dégustation de produits du terroir
La terrine océane, salade citronnée
Tournedos de veau, son jus corsé et sa poêlée des sous-bois
Assiette de desserts maison
café
Prix du repas : 20€ à payer sur place
Inscriptions obligatoires : pour le lundi 17 septembre au plus tard auprès de l'UAW à Gembloux : 081/60.00.60 ou auprès de votre présidente de sections locales.

APAQ-W Province de Luxembourg

Excursion provinciale du Brabant

le mardi 28 août 2012

aux grottes de Han-sur-Lesse

Départ : 7h30' de Nivelles, parking Motel Nivelles-Sud, 22, chaussée de Mons
8h00' de Thorembais St Trond, 137B chée de Wavre, parking cœur d'or
8h15' de Jodoigne, avenue combattant Borlée, parking GB
Retour : 18H00 rendez-vous au car
Pique-nique possible ou restauration sur place.

Inscriptions obligatoires avant le 10 août auprès de votre présidente de section UAW ou Marie-Ghislaine Decoster-Paris au 010 81 24 02 ou ecoster.paris@skynet.be
Précisez lors de votre inscription : votre nom, votre âge, votre section, le lieu de départ.

PAF : 30€ adultes
25€ enfants moins de 12 ans !!
Paiement dans le car !!
Ce prix comprend : le voyage en car, le petit-déjeuner sur la route, l'entrée du domaine, la visite des grottes, le musée-préhistoHan, le parc animalier, la plaine de jeux, le tramway et le safari-car.

UAW vous a représenté

17/07
Gembloux
Réunion cellule soutien aux agriculteurs

27 au 30/07
Libramont
Foire Agricole

31/07
Furfooz
Securex

Namur Sud en deuil

Nous avons la tristesse de vous faire part des décès de
La maman de Magda Minne-Ruth,
présidente de la section de Namur Sud

***

Et Du fils de Marie-Claire Crevits, secrétaire de la section de Namur Sud.

***

L'UAW présente ses plus sincères condoléances à Magda, Marie-Claire et leurs familles. Soyez assurés de notre soutien.

Besoin d'aide ?
Nous sommes à vos côtés

Et nous vous proposons gratuitement:

- une aide au classement de papiers
- un accompagnement de la profession
- une écoute pour rompre l'isolement

Avec le soutien des provinces du Luxembourg, de Liège et des Services Agricoles.

Province de Liège Agriculture — Province de Luxembourg

contact :
Union des Agricultrices Wallonnes
Brigitte Huet : 081/ 62 74 95
Jacqueline Diet : 087/67 40 20

Union des Agricultrices Wallonnes

MERCREDI 22 AOUT 2012
UAW HERVE AUBEL
14H00 CHAINEUX – rendez-vous à la 'Mignardise', Haute-Chaineux, 38. Retrouvailles autour d'un produit bien de chez nous : la glace, dégustation.

JEUDI 23 AOUT 2012
UAW PROVINCE DE LIEGE
10H00 - ROCOURT avenue de la Closeraie, n°10-16, au siège Securex. Assemblée provinciale : ordre du jour : Atelier participatif « Objectifs de l'UAW pour l'avenir et vision de l'agricultrice à défendre » - préparation de la journée provinciale.

VENDREDI 24 AOUT 2012
UAW LENS ENGHIEN SILLY
De 9H00 à 20H00 CAMBRON St VINCENT chez Magda Vos, rue du Moulin n°7. Atelier créatif 'Restauration ou rénovation – réparation de toutes nos œuvres d'art brico (souris, champignon, héron, aigle, petite fille, photophore, cloche de Pâques, etc,...)'. Inscriptions obligatoires chez Magda Vos 068/45 41 84 dès que possible après 20H00. PAF en fonction des fournitures utilisées. Prévoir Pique-nique si vous restez la journée.

MARDI 28 AOUT 2012
UAW PROVINCE DU BRABANT
Excursion provinciale aux Grottes de Han. Voir encart

VENDREDI 31AOUT 2012
UAW MOUSCRON-PERUWELZ-TOURNAI
Voyage vers la côte. Départ: 7h15 parking Tournai-expo, 7h30 parking Colruyt Dottignies. Programme: Visite des Ets J. Destroopper à Lo, dîner à La Panne, visite de la criée à Nieuport, souper à Passendale. Retour prévu vers 21h30. PAF 55€ à verser au 103-0161094-45. Inscriptions et renseignements avant le 18 août auprès de Martine Delécluse 069/55.70.34 ou Marie-Gérard Nys 056/48.65.52.

MARDI 04 SEPTEMBRE 2012
UAW PROVINCE DU HAINAUT
9H30 Journée Provinciale à CHIMAY voir encart

JEUDI 06 SEPTEMBRE 2012
UAW LENS ENGHIEN SILLY
19H30 LOMBISE – salle communale rue Daras. Conférence-Débat : 'Gérer son environnement grâce aux trucs et astuces de nos grands-mères' par Myriam Lambillon.

7-8-9 SEPTEMBRE 2012
UAW PROVINCE DE NAMUR
FERME EN VILLE à Namur – Place d'Armes. Bienvenue à toutes et à tous. Nous avons besoin de vous. Inscriptions obligatoires pour les permanences auprès de votre coordinatrice M Lambillon 081/60 00 60.

MARDI 11 SEPTEMBRE 2012
UAW PROVINCE DE NAMUR
VENLO EXCURSION PROVINCIALE – Visite des Floriades. Départ : 7H00 – PHILIPPEVILLE - parking Eurocenter - 7H20 - CINEY - rue des Champs Elysées, 4 – centre de sélection bovine - 7H50 – JAMBES - parking GB Carrefour. Retour prévu : premier retour à Jambes vers 21H00. Repas : prendre votre pique-nique, possibilité de petite restauration sur place. PAF: 40 € (car et entrée aux Floriades). Réservations chez Myriam Lambillon 0497/57 71 32 pour le 06 août au plus tard afin de commander le nombre d'entrée. Précisez le lieu d'embarquement. Paiement sur le compte UAW province de Namur BE98 1030 1434 8893 en spécifiant les noms.

JEUDI 13 SEPTEMBRE 2012
UAW PROVINCE DU LUXEMBOURG
13h00 – LIBRAMONT Walexpo – Assemblée provinciale du Luxembourg : réunion après-foire de Libramont + visite de l'exposition à table.
UAW BOUSSU DOUR
19H30 élections du nouveau comité – détails suivront
UAW LENS ENGHIEN SILLY
19H30 élections du nouveau comité – détails suivront

Prochaine date de parution le 13 septembre 2012 – Vos articles et dates agenda pour le 6 septembre 2012 au plus tard

PUBLIREPORTAGE

Tout est bon dans le couvert

Pour bien prélever...
... il faut un couvert développé

Jean Marlier (agriculteur à Thuin)

“ Bien que n'étant pas en zone vulnérable, cela fait plusieurs années que je couvre la totalité de mes parcelles. Mon objectif est d'implanter un couvert qui m'apporte un maximum de biomasse et qui peut être détruit facilement. Pour assurer leur bon développement, je diversifie leur composition. A titre d'exemple, en 2011, j'ai implanté, après escourgeon et sans apport de matière organique, un mélange de 9 espèces à base de tournesol, moutarde, radis «structurator», lin, avoine «rude» et de diverses légumineuses.» J'ai détruit assez tôt le couvert par mulchage afin de ne pas pénaliser la culture de pommes de terre suivante. L'APL obtenu le 5 novembre était de 27 kg NO_3^-/ha. ”

Pour bien prélever...
... j'implante un couvert fourrager

Alain Pirson (agriculteur à Gedinne)

“ Je suis éleveur de Blanc Bleu Belge. Vu les conditions climatiques de l'année 2011, je ne disposais pas de suffisamment de fourrage. Le 19 août après un escourgeon, j'ai donc implanté un mélange fourrager composé d'avoine rude (20 kg/ha) et de trèfle d'Alexandrie (10 kg/ha) ». Contrairement à mon objectif initial, vu l'automne exceptionnellement doux, je n'ai pas récolté le couvert mais l'ai fait pâturer par des génisses. Chaque semaine, un fil électrique était déplacé afin que les bêtes ne piétinent pas le couvert. L'APL mesuré le 28 novembre était de 22 kg NO_3^-/ha. ”

Pour bien prélever...
...il faut diversifier

Michel et Gauthier Bossut (agriculteurs à Chapelle-à-Oie)

“ Nous accordons beaucoup d'importance à la date et à la qualité du semis. Notre objectif est de maintenir la structure de nos sols. Nous implantons toujours des mélanges de couverts pour maximiser les chances de levée et le prélèvement d'azote. Le semis est réalisé le plus tôt possible après la moisson et les épandages. En 2011, après froment, nous avons implanté un couvert, sous contrat MAE, composé d'avoine blanche, de moutarde, de phacélie, de sarrasin, de lin et de radis. La destruction a été réalisée à l'ébouseuse par temps de gel. L'APL mesuré le 21 octobre était de 21 kg NO_3^-/ha. ”

Pour vous aider à prélever...
...avec mes collègues on a **plein d'idées** !

Christel Houtet (Nitrawal)

“ Environnementalement, financièrement et agronomiquement parlant, il serait réducteur d'implanter les Cultures Intermédiaires Pièges A Nitrate (CIPAN) dans le seul but de répondre aux exigences de couverture du Programme de Gestion Durable de l'Azote (PGDA). En effet, cette contrainte légale peut être agronomiquement profitable à court comme à long terme. Les conseillers de Nitrawal peuvent vous aider à choisir un couvert performant, adapté à votre exploitation et ce quel que soit votre objectif : produire de la biomasse, du fourrage… ”

Avec le soutien de

Wallonie

Centres d'action de Nitrawal

Centre d'action Nord (Province du Brabant wallon, Nord de la Province de Namur et Est du Hainaut) à Gembloux
Tél.: 081 62 73 13 Gsm: 0498 912 501

Centre d'action Est (Province de Liège) à Huy
Tél.: 085 84 58 57 Gsm: 0498 912 502

Centre d'action Sud (Province de Luxembourg, Province de Namur au sud du sillon Sambre et Meuse, la botte du Hainaut) à Philippeville
Tél.: 071 68 55 53 Gsm: 0498 912 503

Centre d'action Ouest (Hainaut occidental) à Tournai
Tél.: 069 67 15 51 Gsm: 0498 912 504

Editeur responsable: Frédérique Hupin - Chaussée de Namur 47- 5030 Gembloux **Design:** cerise.be

Système européen d'alerte sanitaire: contrôles alimentaires performants de l'UE

La Commission européenne a publié le 20 juillet dernier un rapport démontrant à ses yeux l'efficacité du système européen d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF, sigle anglais). Un système mis au point pour détecter à tous les stades de la chaîne alimentaire, y compris aux frontières de l'Union, la présence éventuelle d'un risque sanitaire – que ce soit dans l'alimentation humaine et animale.

Participent au RASFF les Etats membres de l'Union, la Suisse, la Norvège, le Lichtenstein et l'Islande. Et aussi la Commission européenne ainsi que l'Autorité européenne de sécurité des aliments.

Présentant le rapport, le Commissaire européen à la santé et à la politique des consommateurs, John Dalli, a expliqué que «les consommateurs européens jouissent du niveau de sûreté alimentaire le plus élevé au monde. Le RASFF est un outil précieux qui permet de repérer les risques et de les écarter du marché européen. Il accroît la confiance des consommateurs dans notre système de sûreté des aliments destinés à l'alimentation humaine et animale. En 2011, nous avons affronté une série de graves problèmes, tels que les effets de l'accident nucléaire de Fukushima, la crise de la dioxine et celle de l'E. coli. L'Union est parvenue à les surmonter et les enseignements que nous avons tous tirés de cela nous aideront sans aucun doute à faire encore mieux à l'avenir.»

Résultats généraux

En 2011, 9157 notifications de contraventions à la législation alimentaire de l'Union ont été transmises au RASFF; parmi elles, 617 concernaient des risques graves.

La plupart des notifications constituaient des suivis (5345) plutôt que des cas nouveaux (3812); voilà qui reflète l'efficacité accrue du système: le ciblage est optimisé, et le suivi, plus complet.

Sur les 3812 notifications nouvelles, 3139 se rapportaient à des denrées alimentaires, 361 à des aliments pour animaux et 312 à des matériaux destinés à entrer en contact avec des aliments. Certains des problèmes les plus fréquents avaient trait à la présence d'aflatoxines dans les aliments pour animaux, les fruits séchés et les fruits à coque ou à la migration de substances chimiques à partir d'ustensiles de cuisine en provenance de Chine.

Pour des importations plus sûres

Un succès particulier a été le renforcement des contrôles effectués aux frontières de l'Union. Près de la moitié des notifications portaient sur des denrées alimentaires et des aliments pour animaux refoulés aux frontières. Lorsqu'un tel produit est repéré, le RASFF informe le pays tiers concerné; celui-ci est prié de prendre des mesures correctives et préventives.

En cas de problème grave et persistant, la Commission demande au pays en question d'adopter de toute urgence des mesures correctives, telles que la radiation des établissements incriminés, le blocage des exportations ou l'intensification des contrôles.

Atténuation des risques et gestion des crises

Ces dernières années, le système RASFF nous a permis de lutter contre plusieurs épidémies d'origine alimentaire graves et d'en atténuer les effets (crises de la dioxine et de l'E.coli). En 2011, il a joué un rôle capital dans la gestion de deux incidents majeurs liés à la sûreté des aliments: Fukushima et l'E.coli.

La crise de l'E.coli a été l'une des épidémies d'origine alimentaire les plus graves de l'histoire de l'Union; la bactérie en cause a fait plus de cinquante victimes, principalement en Allemagne. Une équipe de spécialistes a travaillé 24 heures sur 24 pour déterminer la source de l'infection et pour faciliter l'échange rapide d'informations, ce qui a permis aux autorités de sûreté alimentaire de réagir efficacement et d'atténuer les conséquences sanitaires et économiques de la crise.

Accident de Fukushima: À la suite du rejet de substances radioactives par la centrale nucléaire de Fukushima-Daiichi en mars 2011, la Commission a demandé aux États membres de l'Union, via le système RASFF, de mesurer le niveau de radioactivité des denrées alimentaires et des aliments pour animaux importés du Japon. La Commission a adopté une mesure de précaution, par laquelle elle exigeait que les autorités japonaises procèdent avant exportation à des contrôles de tous les aliments destinés à l'alimentation humaine et animale provenant de la zone touchée; à ces contrôles s'ajoutaient des vérifications aléatoires aux points d'entrée. Ces mesures garantissaient un niveau très élevé de protection de la santé publique. Le RASFF s'est révélé indispensable pour entretenir une communication efficace et rapide avec les États membres sur l'évolution de la situation, les mesures à prendre et les résultats des contrôles. Les mesures restent en application et font l'objet de révisions régulières.

Enseignements tirés

Un certain nombre d'enseignements importants ont été tirés de la crise de 2011; un document de la Commission, également présenté aujourd'hui, les recense. Quelques exemples parmi les principaux aspects soulignés:

• améliorer le RASFF par le lancement de l'iRASFF, une plate-forme de notification en ligne qui permettra au RASFF de fonctionner avec plus de rapidité et d'efficacité que jamais;

• revoir les procédures opérationnelles classiques de gestion de crise, tout en autorisant une souplesse suffisante;

• revoir les règles relatives à la traçabilité pour retrouver les produits dangereux et les retirer du marché plus rapidement et plus efficacement;

• organiser, pour les principaux partenaires commerciaux, des formations spécialisées consacrées au travail de recherche sur les toxi-infections alimentaires et à la gestion des épidémies, de même qu'à l'hygiène dans la production primaire [via le programme de l'Union intitulé «Une meilleure formation pour des denrées alimentaires plus sûres» et en coopération avec l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)];

• élaborer des règles spécifiques pour les semences et la production de graines germées;

• améliorer la coordination des activités de communication en période de crise.

Pour l'avenir

La Commission, conjointement avec les États membres, poursuivra l'amélioration des systèmes de notification qui permettent aux autorités nationales de mieux cibler leur échantillonnage et leurs inspections en fonction des ressources dont elles disposent. Les travaux se poursuivront également pour améliorer le système RASFF et le mode de coopération des différents réseaux et systèmes d'alerte. L'accent sera mis, notamment, sur les risques émergents et sur la conduite des actions définies dans le document recensant les enseignements tirés.

Diminution de cas de fraude aux fonds européens

Les énormes montants utilisés dans les différentes politiques européennes ont donné lieu à diverses fraudes parfois très spectaculaires. Celles-ci, impliquant dans la plupart des cas des fonctionnaires véreux de la Commission, ont débouché sur des amendes ainsi que sur des peines d'emprisonnement. L'UE s'est dotée d'un organisme spécialisé, l'OLAF (ou office européen de lutte anti-fraude) qui présente un rapport annuel. Celui de 2011 s'est penché spécialement sur la politique de cohésion – soit le budget européen le plus important avec la Pac – et qui est le budget visant à rapprocher les régions les plus pauvres des régions les plus cossues de l'Union.

Selon le rapport annuel de la Commission sur la «protection des intérêts financiers de l'Union européenne», la fraude affectant le budget de l'Union a chuté de 35 % en 2011. Pour ce qui est de la politique de cohésion, les cas de fraude présumée ont été 41 % moins nombreux qu'en 2010, tandis que les cas de fraude communiqués dans le domaine de l'agriculture ont baissé de 66 %.

Cette diminution du taux de fraude constatée en 2011 s'explique par les mesures plus énergiques qui ont été prises et par le renforcement du contrôle des financements octroyés par l'Union, mais également par un certain nombre d'aspects techniques.

La clôture d'une période de programmation pour la politique de cohésion et la stabilisation des modalités de compte rendu dans le nouveau système de contrôle pour l'agriculture ont également contribué à la diminution des cas de fraude communiqués par comparaison avec 2010.

Recommandations

Au total, ce sont 295 millions d'EUR de crédits octroyés par l'Union (0,2 % du budget) qui ont été affectés par la fraude et qu'il convient de récupérer conformément aux règles de l'UE. Dans son rapport, la Commission insiste sur la nécessité de réduire encore davantage les actes de fraude à l'encontre du budget de l'UE, et, à cette fin, elle propose un certain nombre de recommandations utiles aux États membres. Algirdas /emeta, membre de la Commission chargé de la fiscalité, de l'union douanière, de l'audit et de la lutte antifraude, a déclaré à ce propos: «La diminution des cas de fraude affectant le budget de l'Union montre que nos efforts résolus contre ce problème commencent à porter leurs fruits. Toutefois, le combat est encore loin d'être gagné. La Commission maintiendra sa politique de tolérance zéro en matière de fraude, déterminée à ce que pas un seul centime de l'argent des contribuables n'atterrisse dans les poches des fraudeurs. La Commission continuera de prendre toutes les mesures envisageables pour protéger le budget de l'UE. Quant aux États membres, ils doivent eux aussi placer la barre plus haut.»

Système plus efficace

Le recouvrement des fonds européens ayant fait l'objet d'irrégularités et de fraudes a gagné en efficacité, la Commission ayant réclamé quelque 2 milliards d'EUR sous la forme de corrections financières et de recouvrements l'année dernière. Des progrès sont également à mettre à l'actif des États membres sur le plan des recouvrements auprès des bénéficiaires finals, notamment dans le domaine de l'aide de préadhésion.

Dans son rapport, la Commission presse les États membres présentant encore de faibles taux de recouvrement d'apporter les améliorations nécessaires et de saisir les biens des bénéficiaires qui refusent de rembourser les montants affectés par des fraudes et irrégularités. La récente proposition de la Commission sur la protection des intérêts financiers de l'Union par le droit pénal pourrait être d'une grande aide en matière de recouvrement de fonds et de dissuasion des fraudeurs.

En 2011, la Commission a présenté une dizaine de propositions législatives ou de nouvelles initiatives qui visent à améliorer la lutte contre la fraude affectant les fonds européens.

Affaires traitées

Le rapport annuel de l'Office européen de lutte antifraude (OLAF), publié aujourdπhui, récapitule les réalisations de l'OLAF en 2011. L'OLAF a traité 463 affaires en 2011. Ses enquêtes ont conduit au recouvrement de 691 millions d'euros et à un total cumulé de 511 années d'emprisonnement prononcées par les tribunaux des États membres.

«Grâce à nos enquêtes, des sommes d'argent considérables ont été récupérées au profit des contribuables de l'UE et un grand nombre de criminels ont été traduits en justice devant les tribunaux nationaux pour des délits portant atteinte au budget de l'Union. Dans le climat financier actuel, la lutte contre la fraude et la corruption revêt une importance particulière et devrait être prioritaire dans tous les États membres. L'OLAF souhaite intensifier cette lutte. Par conséquent, nous entendons axer encore davantage nos efforts sur lπefficacité et les résultats de nos enquêtes et renforcer notre coopération avec nos partenaires tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE», a déclaré le directeur général de l'OLAF, M. Giovanni Kessler.

Résumé des activités 2011

Les enquêtes de l'OLAF ont permis de récupérer 691,4 millions dπeuros. Ce montant exceptionnel s'explique par les circonstances particulières qui ont marqué lπannée. Les recouvrements les plus élevés ont été enregistrés dans le secteur des Fonds structurels (524,7 millions dπeuros), suivi par le secteur des douanes (113,7 millions d'euros) et de l'agriculture (34 millions d'euros).

En 2011, grâce aux poursuites engagées dans les États membres et à la suite des recommandations de l'OLAF, les tribunaux nationaux ont condamné les fraudeurs à un total cumulé de 511 années d'emprisonnement et ont infligé des sanctions pécuniaires à hauteur d'environ 155 millions dπeuros.

L'OLAF a ouvert 178 nouveaux dossiers, dont 80 % ont donné lieu à des enquêtes. 208 enquêtes et cas de coordination ont été clôturés au cours de lπannée.

L'OLAF a traité 463 enquêtes et cas de coordination en 2011. 122 de ces affaires ont porté sur des membres du personnel de l'UE, 89 sur le secteur agricole, 67 sur l'aide extérieure et 64 sur les Fonds structurels.

Le taux de liquidation, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de dossiers ouverts et clôturés, s'est amélioré pour tomber en dessous de un. La durée moyenne de traitement des dossiers a légèrement augmenté et atteint 29,1 mois. Ces deux phénomènes peuvent s'expliquer par le nombre relativement élevé de dossiers clôturés durant lπannée.

Le rapport comprend un échantillon d'études de cas présentant un aperçu des enquêtes de l'OLAF relatives à des infractions présumées affectant différents secteurs du budget de l'UE. Il s'agit notamment d'un cas de contrebande de biodiesel, d'un appel d'offres frauduleux dans le domaine des Fonds structurels et d'un cas de corruption impliquant un fonctionnaire de délégation de l'UE.

Rappel

La mission de l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) est triple: il protège les intérêts financiers de l'Union européenne en enquêtant sur la fraude, la corruption et toute autre activité illégale; il repère et examine les faits graves liés à lπexercice dπactivités professionnelles qui sont commis par les membres et le personnel des institutions et organes de lπUnion, et sont susceptibles de poursuites disciplinaires ou pénales; il apporte enfin son appui à la Commission européenne dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de prévention et de détection des fraudes.

Les belles mécaniques se donnent rendez-vous au Mécanic Show

Parmi les traditions bien implantées de la Foire de Libramont, le Mécanic'show constitue un des temps forts pour tout qui suit de près l'évolution de l'équipement agricole.

Cette année, la commission « machines et produits » avait sélectionné 23 nouveautés, dont une n'a malheureusement pas pu être présentée. C'est au président de la Commission, en l'occurrence Olivier Miserque, qu'il incombait de présenter les différentes machines retenues. Voici, pour une première partie de l'équipement retenu, le contenu de sa présentation.

CNH Smart Key

Dotée d'une puce, la Smart Key de CNH permet au chauffeur de démarrer l'ensemble des véhicules auquel il a accès tandis que son identité est introduite dans la documentation

CNH propose une clé universelle conventionnelle dotée d'une puce RFID. Le chauffeur n'a donc plus qu'une seule clé qui lui donne accès à l'ensemble des véhicules pour lesquels il dispose d'une autorisation. Lors du démarrage, le véhicule reçoit directement les informations de paramétrage propre à l'utilisateur et lors du travail, l'identité du chauffeur est introduite dans la documentation. La seconde particularité du tracteur T7 New Holland présenté concerne son système de freinage. Sur les tracteurs à transmission à variation continue, il devient courant de ralentir un ensemble tracteur et remorque avec le joystick de commande d'avancement. Pour éviter les poussées de la remorque, le tracteur mesure la décélération et engage les freins de remorque selon les besoins. Pour compléter cela, le tracteur dispose d'un circuit de freinage avec ABS. Ce système apporte des avantages connus mais dans le cas présent il est également utilisable pour réduire le rayon de braquage en freinant la roue intérieure au virage et tout en évitant son blocage.

Tracteur John Deere 7R

Sur les tracteurs John Deere de la série 7R, le ventilateur est placé devant les radiateurs et souffle par conséquent l'air au travers de ceux-ci

La série 7R de John Deere dispose de tracteurs d'une puissance de 200 à 280 ch (147 à 206 kW) dont l'originalité se trouve sous le capot. Traditionnellement, le ventilateur aspire l'air au travers des radiateurs. A l'inverse, ici, il est placé devant les radiateurs et souffle l'air au travers de ces derniers. Parallèlement à cette nouvelle architecture, des nouvelles pales ont été développées. Ce principe novateur apporte plusieurs avantages. La chaleur du moteur est mieux contrôlée avec une amélioration de l'ordre de 25% par rapport à la série 7030. Ensuite, le ventilateur consomme moins d'énergie et donc de combustible et, maintient une légère surpression sous le capot pour réduire le salissement. Enfin, en plaçant le groupe de refroidissement au-dessus de l'essieu avant, il n'est plus gênant pour les roues lors des braquages. Signalons également que ce tracteur se distingue par la suspension active électronique du siège ActiveSeat II et par une direction à commande complètement électronique.

Rouleau Lemken Flexpack

Le rouleau plombeur Flexpack de Lemken s'adapte automatiquement à la largeur de la charrue

Avec le FlexPack, Lemken propose un rouleau plombeur intégré, qui s'adapte aux largeurs de travail variables des charrues portées et semi-portées. A la différence des rouleaux plombeurs actuels dont la largeur de travail est prédéterminée, le FlexPack s'adapte automatiquement à la largeur de travail de la charrue. Le châssis du rouleau s'étend parallèlement au châssis de la charrue via un système en parallélogramme. Le FlexPack convient également pour le labour de la première raie et le rouleau peut être utilisé aussi bien en fourrière que pour le labour des bordures. Les anneaux du rouleau sont agencés par paires décalées et ont un diamètre de 60 cm avec un profil en V. Enfin, la pression d'appui du FlexPack peut être réglée hydrauliquement pour un rappuyage parfait.

Semoir Vaderstad Tempo

Plutôt que la dépression, le semoir monograine Tempo de Vaderstad utilise la surpression pour le transport des graines

Au cours des dernières années, les constructeurs de semoir à maïs se sont attachés à accroître les performances de leurs machines. Vaderstad a ainsi développé le Tempo dont les performances reposent sur trois éléments. La distribution est basée sur un transport de la graine par surpression et non par dépression. La semence est plaquée au disque perforé et trois sélecteurs successifs éliminent les doubles. La surpression procure un effet de propulsion à grande vitesse de la semence dans le tube de descente distant de 50 cm seulement du sol. Un capteur électronique situé sur le tube de descente mesure l'espacement entre graines et permet donc d'afficher en continu la précision de semis, les éventuels manques ou doubles pour chaque rang ainsi que la densité de semis. Chaque distribution est entraînée par un moteur électrique, ce qui permet une très grande souplesse dans la gestion du semis (modulation densité, coupure à la demande, étalonnage, etc). Enfin, le système de mise en terre se compose d'éléments montés sur parallélogramme dont la pression d'enterrage peut atteindre 325 kg. Toutes les roues sont traînées et non poussées ce qui diminue très sensiblement les vibrations et leur effet néfaste sur la régularité du semis.

Lemken Compact-Solitair

Proposés sur le combiné Compact Solitair de Lemken, des capteurs détectent les changements de profondeur de semis et un boîtier modifie le réglage de la pression d'appui sur les organes de semis de façon à les ramener à la position souhaitée

Afin d'assurer une profondeur de semis constante et insensible aux variations de vitesse et de type de sol,Lemken a développé un système de contrôle sur les organes de semis du combiné Compact-Solitair. Le chauffeur règle de façon centralisée la profondeur de semis en modifiant la pression hydraulique sur les disques de semis Optidisc et ce jusqu'à 70 kg par élément. Au travail, un capteur est placé entre le bras support de la roue de rappui et le parallélogramme de maintien des disques de semis. Les capteurs détectent les changements de profondeur de semis et le boîtier modifie le réglage de la pression d'appui sur les organes de semis de façon à les ramener à la position souhaitée. La plus grande uniformité de profondeur de semis se traduit par des levées plus régulières, ce qui facilite les interventions ultérieures. La seconde innovation concerne la mesure du glissement du rouleau packer qui sera corrigée par modification du report de charge sur le rouleau à pneu.

Distributeur Rauch Axis GPS Control

Plusieurs innovations majeures permettent au logiciel GPS-Control de Rauch d'optimiser la précision d'épandage

Le logiciel GPS-Control de Rauch optimise la précision d'épandage grâce à plusieurs innovations majeures. Le Vari Spread ajuste automatiquement les largeurs et débits lors du travail en bout de champ en jouant sur le point de chute de l'engrais, l'ouverture des trappes et la vitesse des disques. De son côté, L'Opti-Point calcule, pour chaque type d'engrais et chaque largeur de travail, la courbe d'épandage transversale et longitudinale spécifique au produit épandu pour l'ouverture et la fermeture des trappes en fourrière. En d'autres termes, l'Opti-Point tient compte des caractéristiques de la nappe d'épandage et des propriétés de projection de l'engrais. Le surdosage d'engrais lors de l'épandage est évité. Selon Rauch, ce système innovant garantit une économie d'engrais de l'ordre de 5 à 8%.

Distributeur Vicon Rotaflow GeoSpread

C'est par le changement du point d'arrivée de l'engrais sur le disque que l'application Geospread disponible sur les Vicon Rotaflow modifie largeur de travail

L'épandage d'engrais en bout de ligne et dans les parcelles de forme irrégulière a fait l'objet d'une attention particulière chez Kverneland. L'application Geospread disponible sur les Vicon Rotaflow va automatiquement gérer le débit et la largeur de travail à la situation. La modification de largeur de travail s'obtient par changement du point d'arrivée de l'engrais sur le disque et ce par pas de 2 m minimum. Le pilotage de la machine est réalisé par un système Isobus tel que le Tellus avec Geo-control ou tout autre terminal virtuel avec gestion de tronçons. L'automatisation de l'ouverture et fermeture des trappes ainsi la modulation précise de la largeur de travail en parcelle irrégulière vont réduire les sur et sous dosage. Cela se traduit par une meilleure répartition de l'engrais et une économie de l'ordre de 5%.

Pulvérisateur Tecnoma FC Laser

La cabine du pulvérisateur automoteur Tecnoma FC Laser est montée sur une glissière verticale hydraulique avec une suspension sur boule d'azote. Elle peut être baissée quasiment à même le sol pour l'accès du chauffeur et ensuite sa position peut être ajustée en continu selon les besoins

L'innovation majeure du nouveau pulvérisateur automoteur Tecnoma FC Laser réside dans l'architecture même de l'assemblage de la cabine sur le porteur. La cabine est montée sur une glissière verticale hydraulique avec une suspension sur boule d'azote. La cabine peut être baissée quasiment à même le sol pour l'accès du chauffeur et ensuite, sa position peut être ajustée en continu de l'intérieur de la cabine selon le souhait du chauffeur, selon la culture à pulvériser ou selon le mode transport ou travail. L'accès à la cabine est très aisé et la souplesse de la glissière accroît considérablement le confort en cabine. Le châssis est pourvu d'une suspension pneumatique Axair sur deux trains articulés à rotules et amortisseurs hydrauliques. Les quatre roues directrices à commande électronique offrent les fonctions 2 ou 4 roues directrices, marche en crabe, rattrapage de dévers et réalignement automatique.

Pulvérisateur Delvano Terrestra Auto-Eco-clean

Le système Auto-Eco-Clean équipant les pulvérisateurs Terrestra de Delvano a des circuits de remplissage et de pulvérisation totalement indépendants. Lors du nettoyage complet du pulvérisateur, la pompe centrifuge du circuit de remplissage apporte l'eau de la cuve de rinçage vers les têtes de nettoyage durant la pulvérisation

Le système Auto-Eco-Clean équipant les pulvérisateurs Terrestra de Delvano a des circuits de remplissage et de pulvérisation totalement indépendants. Le remplissage est effectué par une pompe centrifuge séparée. Lors du nettoyage complet du pulvérisateur, celle-ci apporte l'eau de la cuve de rinçage vers les têtes de nettoyage. Cet apport d'eau claire et la pulvérisation peuvent se dérouler simultanément. L'utilisation efficiente de l'eau de nettoyage combinée à une réduction de la longueur de la tuyauterie réduit le volume d'eau propre nécessaire. Le nettoyage simultané à la pulvérisation réduit le temps nécessaire. L'activation de l'Auto-Eco-clean se fait par l'intermédiaire du boîtier à écran tactile qui pilote le processus automatiquement. Remarquons que le châssis de cet automoteur se caractérise par un système pendulaire indépendant sur les quatre roues avec une suspension hydraulique intégrée.

Pulvérisateur Lemken Sirius 10

Sur son pulvérisateur porté Sirius 10 à circulation continue, Lemken a installé une commande électrique individuelle des buses permettant d'activer séparément chaque porte-jets

Pour la première fois, Lemken installe concrètement une commande électrique individuelle, des buses sur son nouveau pulvérisateur porté Sirius 10 à circulation continue. Elle permet d'activer et de désactiver séparément chaque porte-jets. À cette fin, des vannes électriques, indépendantes les unes des autres, adjointes à chaque buse régulent le flux de liquide vers celles-ci. Ces vannes sont commandées de façon centralisée au moyen du terminal de pulvérisation Ecospray. Il est ainsi possible de configurer le nombre et la taille des sections de rampe librement avec un minimum de 3 buses par section. La nouvelle rampe tubulaire en aluminium, avec sa section ovale profilée, SEH est désormais proposée avec une largeur de travail allant jusqu'à 30 mètres. Chaque coté de la rampe a une suspension indépendante et possède son propre amortissement, afin de gérer les effets d'accélération ou de décélération.

Pulvérisateur Kuhn Altis MEA3

Avec la rampe diagonale MEA3 pouvant équiper les pulvérisateurs portés Altis et Deltis, Kuhn concilie les avantages des rampes à repliage latéral et des rampes à repliage arrière

Pour les pulvérisateurs portés, la compacité des rampes est devenue une attente majeure des utilisateurs. Les rampes repliées latéralement sont donc peu appréciées sur ce plan. En réponse à cela, plusieurs constructeurs proposent des rampes à repliage vertical arrière. Les inconvénients de ce concept est le nombre élevé d'articulation et un report de charge à l'arrière imposant un lestage frontal du tracteur. les deux approches. La rampe est ramenée vers l'avant sans toutefois venir à hauteur de la cabine. Elle est disponible en largeur de 20, 21 et 24 m avec seulement deux articulations. La suspension du cadre support de rampe reste active au transport.

Pulvérisateur Amazone AcuraSpray

Chez Amazone, le dispositif SmartRefill informe l'utilisateur du moment opportun pour remplir la cuve tandis que Work-to-Zero adapte le dosage automatiquement en fonction de la surface restant à traiter

Acuraspray avec les modules SmartRefill et Work-to-Zero est une nouvelle application du terminal Amapad de Amazone. Sur base des données GPS, les traitements phytosanitaires sont optimalisés. SmartRefill informe l'utilisateur du moment opportun pour remplir la cuve et ce afin de limiter les déplacements à vide. Le système détermine, en fonction de la quantité de bouillie restant en cuve, le nombre d'aller et retour qui peut encore être effectué. Dans le cas ou cette quantité devient insuffisante, l'utilisateur reçoit une invitation à aller remplir. Work-to-Zero adapte le dosage automatiquement en fonction de la surface restant à traiter. Le système compare la quantité actuelle en cuve avec la quantité nécessaire pour achever la parcelle ainsi que le maintien de la dose dans des limites définies.

Studientag – zum Thema: Bio-Dauergrünland

Der Studientag, der Anfang Juli in zwei Betrieben - beide Bauerhöfe liegen in Manderfeld - durchgeführt wurde, stieß auf großes Interesse. Der Betrieb von Michael Hennes und der direkt angrenzende Betrieb von René Theissen stellten ihre landwirtschaftlich genutzten Flächen zur Ausrichtung des Studientages durch AGRA-Ost Verfügung.

Constanze Göbel-Zehrt & Hans Müllens

Der Betrieb Hennes begann seine Aktivitäten im Jahr 1984. Vor 28 Jahren begann der Landwirt, Gerhard Hennes, mit 40 Milchkühen und 180.000 Liter Quote. Sein Sohn, Michael Hennes, stieg nach Abschluss seines Agrarstudiums 1993 mit in den väterlichen Betrieb ein. 2001 folgte der Bau eines neuen Anbindestalles mit 22 Plätzen. 2005 ging der Seniorlandwirt in den Ruhestand und noch im gleichen Jahr erfolgte die Erweiterung des Anbindestalles auf 34 Plätze. 2007 dann, die Umstellung der zirka 50 Hektar zu bewirtschaftenden Flächen auf Bio-Landwirtschaft.

Betriebsspezifische Signifikanzen: Nutzung der Kurzrasenweide; kostenextensive Milcherzeugung, welche durch Verfütterung von möglichst viel Raufutter erlangt wird; analog daraus ergibt sich eine effiziente Futterflächenverwertung; diese optimalen Bedingungen ermöglichen zusätzlich die kostengünstige Jungviehaufzucht im Betrieb. Aktuell stehen derzeit 40 Milchkühe, 10 Färsen und 10 unter einem Jahr alten Kälber im Stall. Die Betriebsfläche von 51,25 Hektar besteht komplett aus Grünland, bei einer Quote von 287.930 Liter.

Betriebsziel: eine wirtschaftliche und ressourcenschonende Milchproduktion mit 35 Milchkühen. Dabei soll gleichzeitig ein möglichst hoher Gewinn pro Kuh erwirtschaftet werden. Zusätzlich erlangt er durch den Anbau von Getreide mehr Unabhängigkeit.

Entwicklung des Betriebes

Entwicklung des Betriebes, René Theissen, den er als Betriebsleiter im Jahr 1977 übernahm. Zwei Jahre nach der Übernahme erfolgte der Bau des Boxenlaufstalles für 50 Milchkühe. 1990 der Bau eines Fahrsilos, welches später für die Unterbringung des Jungviehs genutzt wurde. 1998 erfolgte die Umstellung auf Biolandwirtschaft. 2009 Übernahme von 50 Hektar Fläche. Ebenfalls nahmen im selben Jahr seine beiden Töchter, als Gehilfinnen, im väterlichen Betrieb ihre Tätigkeit auf. Es folgte vorerst die provisorische Vergrößerung des Milchkuhstalles. 2010 dann, der Bau einer Maschinenhalle, einer Lagune und gleichzeitig der definitive Ausbau des Stalles.

Signifikanzen des Betriebes: Nutzung der Kurzrasenweide; Blockabkalbung; kostenextensive Milcherzeugung durch viel Raufuttermilch; kostengünstige und effiziente Jungviehaufzucht.

Aktuell stehen 92 Milchkühe, 25 Färsen zwischen einem und zwei Jahren und 20 Kälber unter einem Jahr im Betrieb. Bewirtschaftung von 103 Hektar Grünland bei einer Quote von 420.000 Liter. Ziele: kostengünstige Milchproduktion mit 90 bis 100 Milchkühen und 40 Jungtieren.

Unab-Rolle

UNAB steht für Union Nationale des Agraobiologistes Belges, welche den landwirtschaftlichen Diensten der Provinz Lüttich angeschlossen ist.

Dieser Dienst hat für interessierte Landwirte eine Broschüre herausgegeben, die notwendige Abläufe bei der Umstellung auf Biolandwirtschaft beschreibt. Hieraus einige Informationen für unsere Leser:

Grundlegendes

Die biologische Landwirtschaft unterscheidet sich durch viele Besonderheiten, unter anderem durch die Anwendung von mechanischen, biologischen und homöopathischen Praktiken, im Gegensatz zur Anwendung von Chemikalien. Die Rolle der ökologischen Landwirtschaft ist die Unterstützung und Verbesserung der Gesundheit, der Ökosysteme und der Organismen vom kleinsten in der Erde bis hin zu den Menschen und dies bezugnehmend auf die Produktion, die Aufbereitung, die Verteilung und des Verbrauchs. Die biologische Landwirtschaft muss auf den Lebenszyklen und den ökologischen Lebenssystemen basieren. Sie muss mit ihnen übereinstimmen, sie begrenzen und ihnen helfen sich zu erhalten.

Zum Beispiel: Pflanzen ernähren sich von Stickstoff in Form von Nitrat. Nitrate sind nur dann im Boden vorhanden, wenn sich dort mikrobiologische Aktivitäten entwickeln. Diese Entwicklung beginnt erst im Frühjahr bei einer Bodentemperatur von 14°C. Getreidearten benötigen zwischen Mitte Februar und April 30 Einheiten Stickstoff in der Form von Nitrat. Bei Mangel verblasst das Getreide, die Bestockungstriebe verkümmern und die Produktion ist gefährdet, sowohl bezüglich der Menge als auch der Qualität. Es dreht sich darum diese Erscheinungen durch die Verwendung von Naturprodukten (erhalten durch physikalische Verfahren) zu verhindern. Das große Labor Erde kümmert sich um das reibungslose Funktionieren der Chemie.

Umstellungsperiode

Die Umstellungsperiode für die Tierproduktion ist je nach Situation unterschiedlich. Die Umstellungsperioden sind unterschiedlich und können verkürzt werden, wenn es sich lediglich um die Umstellung von Tieren handelt; dies ist beim Kauf von Tieren der Fall, unter der Bedingung, dass die Regeln des ökologischen Landbaus strikt respektiert werden. Falls der gesamte Betrieb umgestellt wird gibt es eine Ausnahme: Die Möglichkeit der Fütterung der Tiere mit Futtermitteln des sich in der Umstellung befindenden Betriebes. Die Umstellungszeit für die Tiere und deren Produktion beträgt in diesem Fall zwei Jahre. Der erste Schritt zum Eintritt in den Bio-Sektor ist die Information. Es ist von wesentlicher Bedeutung sich zu informieren, sei es durch Kurse, Besichtigungen der Biobetriebe, oder Patenschaften usw.

Benötigte Dokumente

Benötigt wird weiterhin: eine komplette Beschreibung des Betriebes (die auf Bio umgestellten Aktivitäten und die konventionellen). Die Parzellen und die Aktivitäten, die auf Bio umgestellt werden mit den dafür vorgesehenen Dokumenten bei der Zertifikationsstelle anmelden. In der Flächendeklaration, die Felder für biologische Landwirtschaft ausfüllen. Diese Deklaration in Übereinstimmung mit den an der Kontrollstelle angegebenen Informationen, ermöglicht den Erhalt der Hilfen für den biologischen Landbau zusätzlich zu den GAP-Hilfen. Benötigte Dokumente wie, Kulturheft, Lieferantenzulassung, Reklamationsregister, Lagerbestand, Plan der Ausbringung.

Für die Tierproduktion werden das Haltungsbuch, Lieferantenzulassung, Reklamationsregister, Transportaktionspapiere der Tiere sowie die Information über die Haarbank benötigt.

Weiterführende Informationen

Weiterführende hilfreiche Informationen können der, durch die UNAB herausgegebenen Broschüre, „Für eine erfolgreiche BIO Landwirtschaft“ entnommen werden.

Für die Deutschsprachige Gemeinschaft und die Provinz Lüttich steht als Ansprechpartner Julien Lamberty unter Handy: 0475 512 658 oder julien.lamberty@gmail.com zur Verfügung.

Umwelt: eine neue Wertungstabelle für die Abfallbewirtschaftung

Ein Bericht über die Bewirtschaftung von Siedlungsabfällen in den Mitgliedstaaten zeigt EU-weit alarmierende Unterschiede. In Bereichen wie Gesamtabfallverwertung, Kosten der Abfallentsorgung und Verstöße gegen das EU-Recht werden die 27 Mitgliedstaaten auf Basis von 18 Kriterien nach einem Ampelsystem (grün, gelb, rot) bewertet. Die sich daraus ergebende Leistungstabelle ist Teil einer laufenden Studie, die die Mitgliedstaaten heranziehen können, um ihre Leistung auf dem Gebiet der Abfallbewirtschaftung zu verbessern. Tabellenführer sind Belgien, Dänemark, Deutschland, die Niederlande, Österreich und Schweden - keines dieser Länder erhielt mehr als zweimal rot. Am anderen Ende der Skala präsentiert sich die Lage genau umgekehrt - grün ist eher selten.

Der Ansicht der Kommission nach, bestätigen die Ergebnisse dieser Bewertung schlimmsten Befürchtungen. In vielen Mitgliedstaaten werden riesige Abfallmengen noch immer auf Deponien – das ist die schlechteste Option - abgelagert, und dies, obwohl durchaus bessere Alternativen existieren und zur Finanzierung besserer Optionen Strukturfondsmittel zur Verfügung stehen. Wertvolle Ressourcen werden vergraben, potenzielle wirtschaftliche Chancen werden vertan, im Sektor Abfallbewirtschaftung werden keine Arbeitsplätze geschaffen und die menschliche Gesundheit und die Umwelt leiden. Bei der gegenwärtigen Wirtschaftslage lässt sich dieser Zustand kaum rechtfertigen.“

Zu den Mitgliedstaaten mit den größten Umsetzungslücken gehören Bulgarien, Estland, Griechenland, Italien, Lettland, Litauen, Malta, Polen, Rumänien, die Slowakei, die Tschechische Republik und Zypern. Die Versäumnisse dieser Länder betreffen u.a. schlechte oder inexistente Abfallvermeidungsstrategien, mangelnde Anreize für den Verzicht auf Deponien und eine unzulängliche Abfallinfrastruktur. Die starke Abhängigkeit von Abfalldeponien bedeutet, dass bessere Bewirtschaftungsmöglichkeiten wie Wiederverwendung und Wiederverwertung konsequent unausgeschöpft bleiben. Die Aussichten sind entsprechend schlecht.

Belgien, Dänemark, Deutschland, die Niederlande, Österreich und Schweden hingegen weisen umfassende Müllabfuhrsysteme auf und lagern weniger als 5 % ihrer Abfälle auf Deponien ab. Sie verfügen über ausgefeilte Recycling-Systeme und ausreichende Abfallbehandlungskapazitäten und sind auch bei der Kompostierung leistungsstark. Typisch für diese Länder ist, dass sie in ihren Abfallbewirtschaftungsstrategien rechtliche, administrative und wirtschaftliche Instrumente wirkungsvoll verknüpfen.

Einige Mitgliedstaaten waren beim Ausstieg aus der Abfalldeponierung in kürzester Zeit sehr erfolgreich und haben diese quasi vollständig abgeschafft. Aber selbst die Leistungsstärksten unter ihnen sind mit Herausforderungen wie Verbesserung der Abfallvermeidung und Lösung des Problems der Überkapazität von Müllverbrennungsanlagen) konfrontiert, die die Abfallverwertung behindern und Abfalleinfuhren zur Beschaffung von Verbrennungsmaterial für die Feuerungsanlagen erforderlich machen können.

Die Kommission nutzt diesen Bericht, um Fahrpläne für die zehn leistungsschwächsten Mitgliedstaaten aufzustellen. Diese Fahrpläne werden im kommenden Herbst, genauer gesagt am 19. September 2012 in Prag mit den nationalen Behörden in bilateralen Gesprächen erörtert. Sie werden zur Verbreitung bewährter Praktiken beitragen und maßgeschneiderte Empfehlungen für eine bessere Abfallbewirtschaftung mit Hilfe wirtschaftlicher, rechtlicher und administrativer Instrumente sowie Strukturfondsmitteln der EU enthalten.

Die Kommission plant, Strukturfondsmittel der EU verstärkt auf die abfallpolitischen Ziele der EU auszurichten. Der vorgeschlagene mehrjährige Finanzrahmen 2014-2020 gewährleistet, dass EU-Gelder nur in Abfallbewirtschaftungsprojekte fließen, die im Vorfeld bestimmte Bedingungen erfüllen, einschließlich der Aufstellung von Abfallbewirtschaftungsplänen im Sinne der Abfallrahmenrichtlinie und unter Berücksichtigung der Abfallhierarchie, die der Vermeidung, Wiederverwendung und Wiederverwertung gegenüber der Verbrennung mit Energierückgewinnung den Vorzug gibt, wobei die Abfalldeponierung bzw. die Abfallverbrennung ohne Energierückgewinnung nur als letztes Mittel eingesetzt wird.

Nach einer von der Kommission kürzlich in Auftrag gegebenen Studie ließen sich bei vollständiger Umsetzung des Abfallrechts der EU schätzungsweise 72 Mrd. EUR im Jahr einsparen, die Jahresumsätze der EU-Abfallbewirtschaftungs- und -Recycling-Sektoren um 42 Mrd. EUR steigern und bis 2020 über 400 000 Arbeitsplätze schaffen.

La colonne de gauche reprend les dernières cotations disponibles à la clôture du journal. La colonne de droite indique, entre parenthèses, les cotations du marché précédent. Sauf indication contraire, les prix s'entendent hors TVA.

BATTICE

11/08/2012

Nombre de bovidés: 380

Catégorie boucherie:

Taureaux		**prix au kg**
cul de poulain.:	2,50-3,00	(2,50-3,00)
assimilés:	2,30-2,60	(2,30-2,60)
bonne conformation	1,75-2,25	(1,75-2,25)
60%:	1,75-1,90	(1,75-1,90)
poids lourds:	1,50-1,65	(1,50-1,65)
Vaches		**prix à la pièce**
bonne conformation:	950-1150	(950-1150)
1ère catégorie 45%:	750-950	(750-950)
2ème catégorie 40%:	425-575	(425-575)
de fabrication:	300-450	(300-450)
Génisses		prix au kg
cul de poulain:	2,50-3,00	(2,50-3,00)
assimilées:	2,25-2,75	(2,25-2,75)
bonne conformation:	825-975	(825-975)
ordinaires:	350-550	(350-550)

Ventes rapides.

Catégorie commerce		**prix à la pièce**
vaches cul de poulain -5 ans:	1350-1850	(1350-1850)
vaches cul de poulain +5 ans:	1300-1800	(1300-1800)
bonnes vaches ordinaires:	900-1100	(900-1100)
vaches ordinaires:	525-725	(525-725)
veaux cul de poulain:	400-650	(400-650)
veaux Blanc Bleu:	190-310	(190-310)
veaux Bleus Holstein:	130-210	(130-210)
veaux rouges:	120-155	(120-155)
veaux noirs bonne qualité:	85-135	(85-135)
veaux noirs moyenne qualité: 0-50 (invendables)		(0-50)

Ventes rapides. Veaux: stationnaire.

CINEY

10/08/2012

Nombre d'animaux exposés: 2747. Bétail maigre et de boucherie: 2732; 3 veaux et chevaux/poneys: 12. Prix du bétail bovin hors TVA et frais de marché inclus.

a) Bétail maigre

Veaux		**prix à la pièce**
Pie noir:	0-140	(0-140)
Pie rouge:	50-160	(50-160)
BBB ordinaire:	100-350	(100-350)
Cul de poulain mâle:	450-720	(450-725)
Cul de poulain femelle:	400-675	(400-675)
Génisses:		
180-250kg: PN/PR:	200-300	(200-300)
BBB culard:	500-700	(500-700)
250-400kg: PN/PR:	350-450	(350-450)
BBB culard:	900-1100	(900-1100)
400-500kg: PN/PR:	400-600	(400-600)
BBB culard:	1050-1335	(1050-1335)
pleines:	1100-1600	(1100-1600)
Vaches:		
moyennes, PN/PR:	250-900	(250-900)
mixtes cat.II:	800-1000	(800-1000)
mixtes cat. I:	1100-1300	(1100-1300)
cul de poulain 2 à 4 ans:	900-2125	(900-2125)
âgées:	800-2050	(800-2050)
Taureaux:		
ordinaires: 180-250kg:	240-500	(240-500)
250-320kg:	470-540	(470-540)
320-370kg:	540-650	(540-650)
370kg et +:	600-750	(600-750)
assimilés: 180-250kg:	610-765	(610-765)
250-320kg:	740-890	(740-890)
320-370kg:	640-1040	(640-1040)
370kg et +:	990-1190	(990-1190)
C.d.p.: 180-250kg:	790-940	(790-940)
250-320kg:	990-1140	(990-1140)
320-370kg:	1175-1275	(1175-1275)
370kg et +:	1275-1375	(1275-1375)

b) Bétail de boucherie

Vaches		**prix au kg**
fabrication:	1,25-1,45	(1,25-1,45)
50%:	1,60-1,70	(1,60-1,70)
55%:	1,80-2,00	(1,80-2,00)
assimilés:	2,20-2,50	(2,20-2,50)
cul de poulain	2,70-3,00	(2,70-3,00)
Taureaux		
55%:	1,70-1,80	(1,70-1,80)
60%:	1,90-2,10	(1,90-2,10)
assimilés	2,80-3,00	(2,80-3,00)
cul de poulain	3,00-3,30	(3,00-3,30)

Marché rapide et stationnaire, sauf jeunes taureaux culards plus difficile. Prochain marché: 17 août 2012

BRUGES

08/08/2012

Nombre: 1.462

Taureaux	**Prix au kg sur pied**	
c. d. poulain <24 m & 650 kg:	3,19-3,32	(3,14-3,27)
c. d. poulain >24 m & 650 kg:	2,71-2,96	(2,66-2,91)
assimilés:	2,52-2,77	(2,52-2,77)
bonne conformation:	1,97-2,22	(1,97-2,22)
60%:	1,95-2,04	(1,95-2,04)
55%:	1,96-2,01	(1,96-2,01)
Holstein:	1,74-1,89	(1,74-1,89)
Vaches		
cul de poulain label (-78 mois)	2,99-3,15	(2,99-3,15)
cul de poulain:	2,76-2,96	(2,76-2,96)
assimilées:	2,43-2,53	(2,43-2,53)
bonne conformation:	2,13-2,38	(2,13-2,38)
55%:	1,70-1,95	(1,70-1,95)
50%:	1,55-1,70	(1,55-1,70)
fabrication:	1,38-1,53	(1,38-1,53)
Génisses		
cul de poulain:	2,88-3,18	(2,88-3,18)
assimilées:	2,71-2,86	(2,71-2,86)
bonne conformation:	1,93-2,33	(1,93-2,33)
ordinaires:	1,63-1,83	(1,63-1,83)

Apport plus important, vente fluide.

Votre semaine Météo en un clin d'oeil

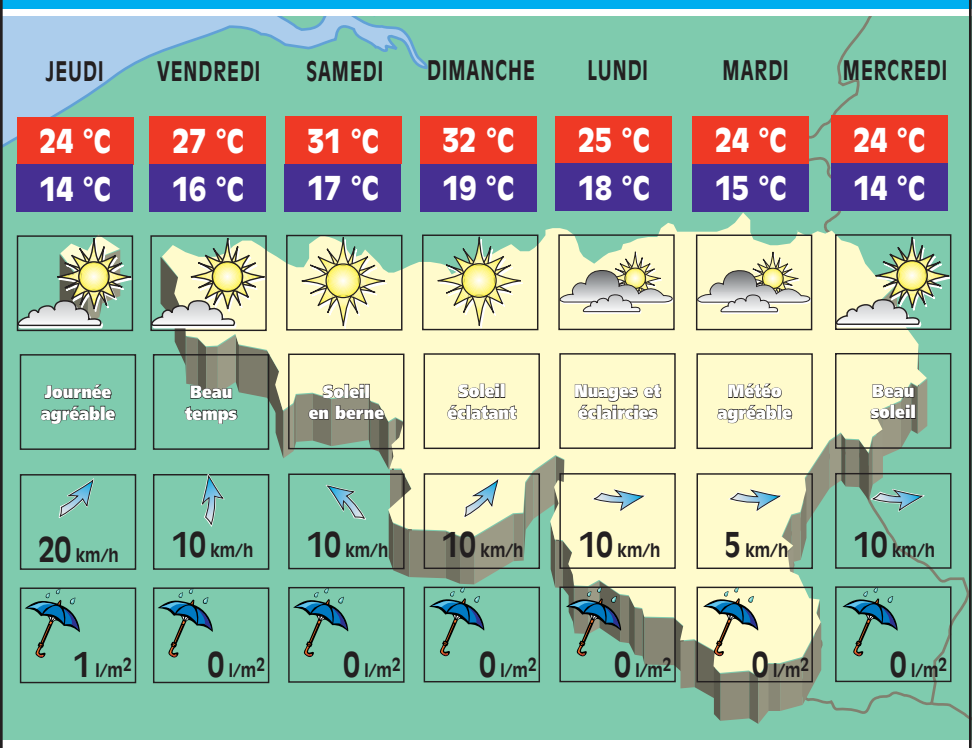

Pour obtenir des prévisions plus détaillées, actualisées et adaptées à votre région, composez le :

MeteoServices
A MeteoGroup Company

INFO PHONE 0900/35.936
(0,45 Euro la min)

CARCASSES DE GROS BOVINS

Sem. du 30 juillet au 05 août 2012

Taureaux	A - S2	481,50	(478,45)
	A - S3	449,68	(446,10)
	A - E2	425,44	(420,43)
	A - E3	413,47	(409,86)
	A - U2	373,49	(369,49)
	A - U3	352,41	(349,29)
	A - R2	340,84	(337,86)
	A - R3	324,17	(320,95)
	A - O2	332,55	(329,14)
	A - O3	322,52	(319,17)
Vaches	D - R2	325,42	(326,90)
	D - R3	321,69	(321,69)
	D - O2	308,66	(307,28)
	D - O3	301,14	(300,52)
	D - O4	296,85	(295,64)
	D - P2	263,45	(262,31)
	D - P3	248,69	(247,38)
Génisses	E - U2	393,50	(392,50)
	E - U3	373,00	(372,00)
	E - R2	330,50	(329,50)
	E - R3	320,50	(318,50)

PRODUITS LAITIERS

08/08/2012

Cotations de la Confédération Belge de l'Industrie Laitière

	Prix par 100 kg	
beurre	268,78	(273,26)
poudre de lait écrémé	227,75	(222,76)
poudre de lait entier	257,33	(253,50)
cheddar	290,00	(290,00)

BIRB

Semaine du 30 juillet au 05 août 2012

Porcelets 23kg + supp	37,50	(37,50)
porcs carcasses 100kg	162,50	(152,40)

SAINT-TROND

09/08/2012

porcelets 20-23kg (€/pièce)	24-27	(24-27)
truies carcasses (€/kg)	0,74-1,00	(0,77-1,03)

DEINZE - VOLAILLES

08/08/2012

• Poules à bouillir:		
extra lourdes (+ 3,5 kg):	0,44-0,46	(0,44-0,46)
brunes (1,8 à 2,0 kg):	0,08-0,10	(0,08-0,10)
blanches (1,6 à 1,8 kg):	0,04-0,06	(0,04-0,06)
• Poulets à rôtir (1,8 kg):	0,99-1,01	(0,98-1,00)
• Lapins:	1,55	(1,50)

KRUISHOUTEM -OEUFS

14/08/2012

Prix par 100 pièces

Oeufs de poules élevées en cages aménagées

	blancs	**bruns**
Cat.0: 77,50 g	7,95 (7,76)	8,49 (8,10)
Cat. 1: 72,50 g	6,71 (6,52)	7,25 (6,86)
Cat. 2: 67,50 g	6,28 (6,07)	6,66 (6,35)
Cat. 3: 62,50 g	5,83 (5,63)	6,07 (5,83)
Cat. 4: 57,50 g	5,37 (5,18)	5,49 (5,31)
Cat. 5: 52,50 g	4,86 (4,72)	4,92 (4,81)
Cat. 6: 47,50 g	4,36 (4,26)	4,40 (4,32)
Cat. 7: 42,50 g	3,88 (3,79)	3,92 (3,85)
Prix négoce		
XL + 73 g	8,55 (8,36)	9,09 (8,70)
L + 63-73 g	6,88 (6,67)	7,26 (6,95)
M + 53-63 g	5,97 (5,78)	6,09 (5,91)
S - 53 g	4,76 (4,66)	4,80 (4,72)

Oeufs de poules élevées au sol

Prix producteurs	**blancs**	**bruns**
Cat. 0: +77,50 g	8,15 (7,96)	8,64 (8,25)
Cat. 1: 72,50 g	6,91 (6,72)	7,40 (7,01)
Cat. 2: 67,50 g	6,48 (6,27)	6,81 (6,50)
Cat. 3: 62,50 g	6,16 (5,94)	6,46 (6,22)
Cat. 4: 57,050 g	5,71 (5,53)	6,01 (5,80)
Cat.5: 52,50 g	5,01 (4,87)	5,07 (4,96)
Cat. 6: 47,50 g	4,51 (4,41)	4,55 (4,47)
Cat. 7: 42,50 g	4,03 (3,94)	4,07 (4,00)
Prix négoce		
XL + 73 g	8,75 (8,56)	9,24 (8,85)
L + 63-73 g	7,08 (6,87)	7,41 (7,10)
M + 53-63 g	6,31 (6,13)	6,61 (6,40)
S - 53 g	4,91(4,81)	4,95 (4,87)

BRUXELLES

Sem du 09 au 15 août 2012

	Prix livré usine €/tonne	
Blé panifiable	nc	(nc)
Blé fourrager	nc	(nc)
Escourgeon fourr	238,00	(240,00)

MATIERES PREMIERES ALIMENTATION BETAIL

01/08/2012

Prix par 1000 kg en vrac hors TVA, départ négoce

Pulpes sèches bett. 8mm France	235,00	(235,00)
Luzerne 16% pellets 6mm France	235,00	(235,00)
Tourteau tournesol 28% Argentine	-	(-)
Tourteau colza 34% Belgique	342,00	(-)
Tourteau soja 43% Argentine	538,00	(530,00)
Tourteau soja 44% Hollande	531,00	(518,00)
Tourteau soja 48% OGM contrôlé Brés	-	(-)
Tourteau colza 49% Belgique	572,00	(611,00)
Tourteau lin 40% Belgique	-	(-)
Glutenfeed maïs 22% EU	256,00	(256,00)
Manioc Thaïlande	-	(-)
Mélasse cannes	190,00	(190,00)

CHICAGO

31/07/2012

1ère col.: en cents/boisseau pour les céréales (1 boisseau = 27,2 kg en froment; 25,4 kg en maïs) et en $/907 kg pour le tourteau de soja; 2ème col.: prix en euros/tonne.

Froment	888,25	265,39	(266,77)
Maïs	806,50	258,69	(257,47)
Tourteau Soja	544,70	488,91	(464,95)

INTERNATIONAL - OLÉAGINEUX

12/07/2012

Cours des graines oléagineuses et tourteaux sur les marchés mondiaux, en $/tonne.

Soja		
Graines U.S. Cif Rotterdam:	632	(628)
Graines Arg. Cif Rotterdam:	641	(-)
Pellets 44,46% Arg. Cif Rotterdam:	566	(545)
Pellets 48% Brésil Cif Rotterdam:	581	(552)
Colza		
Graines Europe "00" Cif Hambourg:	614	(624)
Tourteaux 34% Fob Hambourg:	338	(328)
Lin		
Graines Canada Cif. Europe:	530	(507)
Tourteaux 41% Belgique:	408	(395)

POMMES DE TERRE

14/08/2012

Hâtives belges fritables: Marché ferme et prix toujours en hausse. L'offre s'est encore réduite. Première étant quasiment terminée, c'est Anosta et Sinora qui occupent principalement la place, aux côtés des premières Felsina. L'export vers l'Angleterre se poursuit et continue de dynamiser le marché. La plupart des industriels belges sont présents, dont certains doivent encore déterminer leur nouveau prix d'achat. Les prix les plus pratiqués varient entre 12,50 et 15,00 €/qt htva (diverses variétés hâtives, tout venant, vrac départ, hors TVA, min. 60 % 50 mm +, minimum 345 g/5 kg PSE). Prix à la veiling de Roulers (source : REO) : le 13 août 2012 : -prix pondéré pour pdt ramassées à la main : 0,217 €/kg (16,10 €/qt) hors TVA. Approvisionnement : 42 tonnes. Plant de Bintje: plant d'origine néerlandaise, classe A, rendu mars 2013, par 5 tonnes, en sacs, hTVA: très peu de transactions, prix indicatifs : - calibre 28-35 mm: 53,00 – 54,00 €/100 kg - calibre 35-45 mm: 33,00 – 34,00 €/100 kg.

Pleinchamp
HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE

• CHAUSSÉE DE NAMUR, 47
B-5030 GEMBLOUX
• TÉL. : 081/60.00.60
• FAX: 081/60.04.46
• E-MAIL: pleinchamp@fwa.be

Organe de presse hebdomadaire de la Fédération Wallonne de l'Agriculture

Rédaction: Richard Cydzik, Bernard Kersten, Marie-France Vienne
Abonnement: Martine Dewez
Editeur responsable: Yvan Hayez, secrétaire général
Tirage: 22.500 exemplaires distribués dans toutes les fermes de Wallonie
Imprimerie: Corelio - Grand-Bigard
Prépress: Passe-Partout

FÉDÉRATION DES JEUNES AGRICULTEURS (FJA)

VENDREDI 17 AOUT

FJA ATH: jeux inter-FJA et soirée d'ouverture sous chapiteau à Ollignies. (voir encart)

SAMEDI 18 AOUT

FJA MERBES-BINCHE: English Party II (All inclusive-parcours fléché) aux Etablissements Duhaut Thierry et Fils, Rue Emile Haulers 33 à 7120 Peissant. (voir encart)

FJA ATH: Soirée 80' à nos jours sous chapiteau à Ollignies. (voir encart)

FJA EGHEZEE: soirée «fête des céréales» à Saint-Germain (voir encart)

DIMANCHE 19 AOUT

FJA ATH: Gymkhana sous chapiteau à Ollignies. (voir encart)

SAMEDI 25 AOUT

FJA GEMBLOUX: Soirée anges et démons chez Georges Beguin, Rue de Scoumont 7 à 5140 Sombreffe.

FJA NIVELLES: Soirée Welcom to Saint Tropez chez Jacques Delespesse, chaussée de Braine-le-Comte face au 115 Grambais.

DIMANCHE 26 AOUT

FJA GEMBLOUX: Concours de Meilleur Juge et de la Meilleure Agricultrice chez Georges Beguin, Rue de Scoumont 7 à 5140 Sombreffe.(voir encart)

FJA NIVELLES: 17e Concours de Traction chez Jacques Delespesse, chaussée de Braine-le-Comte face au 115 Grambais.

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

FJA ANDENNEET PACKO AGRI: démonstration agricole de travail du sol, concours du meilleur technicien-utilisateur de machines agricoles et CMA chez Christophe Depoorter Chemin des Maquettes 5354 Jallet.

UNION DES AGRICULTRICES WALLONNES (UAW)

Voir pages de l'UAW

DIVERS

JEUDI 16 AOUT

NALINNES: à 20h au Centre Sportif de Bertransart, 45, route de Philippeville, réunion colza de l'APPO. Résultats des essais, recommandations et perspectives par Ch. Verhaeghe-Cartrysse (Appo) et L. Couvreur (Cra-W), problématique des insectes par M. De Proft (Cra-W)

Samedi 18 août et dimanche 19 août

BLAREGNIES: 31ème Fête des Moissons

Samedi 18 août

BLAREGNIES: dès 21h «Farmers Party» Dj Geri, Dj Oli et Dj D'jipp

Dimanche 19 août

BLAREGNIES:10h: Marché du Terroir, Ancêtres agricoles, buvette extérieure St-Feuillen et Grisette avec la FJA Mons-Quiévrain; 12h: diner campagnard cochon à la broche; 14h: moisson à l'ancienne; 16h: défilé et présentations de tracteurs anciens; 21h: soirée années 80

WODECQ: à partir de 10h, fête au moulin du Tordoir. Visite du moulin en activité, battage au fléau, sciage à l'ancienne, etc.

MERCREDI 22 AOUT

ANTHEIT: à 10h, Ferme du Val Notre Dame, Culture du soja en agriculture biologique. Itinéraire technique et visite de l'essai. Organisation: Scar et CEB. Infos: 0475/240.096 ou 0473/370.642

JEUDI 6 SEPTEMBRE

GEMBLOUX: à 19h30, soirée d'information à l'espace Senghor de l'ULg-Gx Agro-Bio Tech et le CRAW. Livre Blanc-Céréales-Gx info avant les semis. Brochure sur place à 5 euros ou par versement de 7 euros au cpte BE62 3401 5580 3761 (communication: Livre blanc sept 2012). Rens 081/622.141

7, 8 et 9 SEPTEMBRE

POTTES: 15ème foire agricole. Vendredi 20h, jeux inter-comités puis soirée; Samedi 19h, barbecue puis soirée; dimanche dès 11h: démo outils forestiers, travail du sol, matériel ancien, concours de labour, cochon au feu de bois

COURT-SAINT-ETIENNE: 6ème FETE DU PETIT ELEVAGE ET DE LA NATURE dans le Parc à Mitrailles. PAF 2 euros, enfants gratuit. Vendredi 7 de 18H.30 à 21H.30, samedi 8 de 9H.30 à 21H, dimanche 9 de 9H.30 à 18H. Rens Somville J.-M. 071/878621 - www.apevlv.be

La FJA d'Eghezée
vous invite à sa soirée
«fête des céréales»
Samedi 18 août 2012
À la ferme du Grand Manil à Saint-Germain.
Ambiance assurée par sono Dotcom
Tarifs FJA habituels. Le comité décline toutes responsabilités en cas de perte, vol et ou accident

La FJA de Nivelles-Genappe
Vous invite à son
17e Concours de Traction
Le Samedi 25 et Dimanche 26 août
Sur les terres de Mr Jacques Delespesse
Chaussée de Braine-le-Comte (face au 115) à Grambais
Samedi 25 août 2012
Soirée dès 21h30 « Welcom to Saint-Tropez »
Dimanche 26 août 2012
8h pesée des tracteurs - 10h début du concours de traction agricole
11h30 début du concours de traction chevaline - 12h apéritif et barbecue (enfants 10€ adultes 15€) sur réservation - Auprès d'Hadrien Pasinetti : 0496/466.670 (après 17h)
20h soirée de clôture et remise des prix - Piste de traction pour ancêtres et tracteurs de moins de 4.5T - Toute la journée petite restauration et animations pour enfants - Le comité se réserve le droit d'entrée et décline toute responsabilité en cas de pertes, vols ou accidents. Interdit aux moins de 16 ans

Le Vendredi 31 aout
la Fja de Soignies
vous invite à sa
rétro jump party biere à 1euros avec DJ Thomass
entrée membre 5euros - non membre 6 euros
Le 1 septembre Soif Party
entrée membre fille 13 euros « non membre fille 15 euros
entrée membre garçon 15 euros « non membre garçon 18 euros
Le dimanche 2 septembre: Concours de traction
8h à 11h pesée des tracteurs (poids max 12T, masses arrières interdites)
12h Porchetta 14euros, apéro offert (réservation obligatoire)
12h début concours de traction des tracteurs ancêtres et agricoles
toute l'après-midi: jeu du clou, animations pour enfant, pains BBQ, traction humaine,...
21h soirée de clôture 22h remise des résultats
infos et réservations auprès de Florian Dumortier : 0474 / 57 76 81 ou Léandre Huart : 0477 / 74 41 98

INVITATION
LA FJA DE GEMBLOUX
A L'HONNEUR DE VOUS INVITER
A SON WEEK-END CMJ-CMA
DIM 26 AOÛT 2012
7 rue scourmont – 5140 SOMBREFFE
PARCOURS FLÉCHÉ À PARTIR DE LA SORTIE 13 (SPY) - E42
Ferme de Mr & Me Georges Beguin
Enfants 10 euros
Adultes 15 euros
12:00 DÎNER
Apéro - saucisse - brochettes - crudités - frites - dessert
Durant toute la journée, diverses activités vous seront proposées. Animations pour enfants (château gonflable et pêche aux canards). Pour les plus grands : bar à bières spéciales, pains saucisses, etc.
19:00 -21:00 CONCOURS
Concours du meilleur juge en race BBB avec l'élevage d'YVOIR et concours de la meilleure agricultrice.
23:30 SOIRÉE
Remise des résultats et des prix durant la soirée animée par DOTCOM
RÉSERVATIONS SOUHAITÉES AVANT LE 19 AOÛT
LÉON 0479 23 31 45 ALEXIA 0479 71 54 79

La FJA de Merbes-Binche
A le plaisir de vous inviter à sa
English Party II
All incluive – Parcours fléché
Samedi 18 août 2012
Aux Etablissements Duhaut Thierry et Fils
Rue Emile Heulers 33 à 7120 Peissant
Le comité décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident

La FJA de Ath
Vous invite à son
Week-end sous chapiteau
A Olligines (parcours fléché)
Vendredi 17 août 2012
Jeux inter-FJA + soirée d'ouverture
Samedi 18 août 2012
Soirée 80' à nos jours
Prix membres 6 euros – non-membres 7 euros
Dimanche 19 août 2012
Gymkhana
Tracteurs, téléscopiques, grues et enfants + vente de matériel agricole de seconde main + soirée de clôture
Le comité décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident

STOP
Efficace
Économique
Durable
Stop sols glissants
9 machines pour *caillebotis, couloirs raclés ou bâtis*
Pascal Hocq / 0486/345.857 / patte-et-sol.be
9998798 5/2912jht

EMPLOI

LA RÉGIONALE HENNUYERE
Service de Remplacement Agricole
engage :
2 AGENTS DE REMPLACEMENT
Temps plein (M/F)
pour travailler dans les fermes de la région de Soignies
CONDITIONS :
- Connaissance du milieu agricole
- Savoir TRAIRE et ALIMENTER le bétail
- Manipulation du matériel agricole
- Permis B + véhicule
- La polyvalence est un atout

Renseignements: au 067/55 21 05 ou au 068/28 03 87 - www.fsraw.be
9998788 5/2112jht

FISCALIFWA et FISCALIFWA Barvaux, fiduciaires de la **FWA** basées à Gembloux et à Barvaux, recherchent
- pour le site de Gembloux:
1 stagiaire expert-comptable (h/f)
- pour le site de Barvaux:
1 comptable (h/f)

Description de la fonction
• Comptabilité de A à Z : encodages, déclarations TVA, déclarations fiscales IPP & ISOC, clôture annuelle, bilan ; • Gestion complète des dossiers ; • Contacts clientèle sur site.

Profil
• Bachelier en comptabilité – option fiscalité ; • Maîtrise de Winbooks – Excel – Word ; • Rigueur, ponctualité, respect des procédures et de la déontologie, autonomie, capacité à s'intégrer à une équipe ; • La connaissance du secteur agricole est un atout supplémentaire; • Possède un véhicule et le permis B.

Expérience exigée
Débutant à 5 ans pour le site de Gembloux, minimum 3 ans pour le site de Barvaux

Autres informations
Nous offrons :
• Contrat à durée indéterminée ; • Temps plein ; • Situation stable dans un cadre de travail calme et agréable ; • Une rémunération en rapport avec les compétences.

Contact: Veuillez envoyer votre candidature
à roseline.lemielle@fwa.be
Courrier postal : FISCALIFWA SCRL
chaussée de Namur 47 - 5030 GEMBLOUX
1134247/9321 2jht

Faites confiance au spécialiste du semis
Visitez notre nouveau site!
www.distritech.be
POUR LA 7ÈME ANNÉE,
OBTENEZ JUSQU'À 17 % DE REMISE SUPPLÉMENTAIRE
SI VOUS INVESTISSEZ AVANT LE 31/08/2012

MONOSEM
Meca V4
Distance optimale entre graines
Profondeur constante
Levées régulières
DistriTECH JOSKIN
Tel: 04 377 35 45 – www.distritech.be

MATERIEL

Tractoren + onderd. occasie Case IH 20-200 pk Case International dealer Jo Smeets Moelingen. www.smeetsservice.com 0475/548.791 (167)

Nettoyage étables tous genres, prix fixe; spécialiste bovin et poules pondeuses. 0477/693.791 (1044)

A v épandeur Legrand 8t, tapis hyd neuf, bon état, jumelage Somac 18/4/38. Tél 081/855.652 (1113)

A v. syst 2 vaches, 2 veaux pour 28 bêtes; souffleur à grains. Cherche 4eme socle pour charrue Steeno H125. 0494/195.434 (1138)

CUYCKENS
les outils que la terre préfère

A v. pour compte clients & propre

Tracteurs

JD 4255	145 ch	9900 h	89
JD 4350	140 ch	6851 h	83
JD 5065 F	65 ch	12 h	12
JD 6170 R	170 ch	0 h	12
JD 6210 R	240 ch	200 h	11
JD 6810TLS	125 ch	6373 h	99
JD 6820 TLS	135 ch	5400 h	05
JD 6920	150 ch	4000 h	06
JD 6920	150 ch	4000 h	04
JD 7280 R démo	310 ch	180 h	12
JD 7530 TLS	200 ch	9500 h	07
JD 7530 TLS CS	200 ch	4100 h	07
JD 7720 TLS	200 ch	4385 h	04
JD 7800	180 ch	7500 h	95
JD 7830 TLS	220 ch	1500 h	08
Deutz Fahr 7006	70 ch	9000 h	73
Fendt 818	180 ch	5900 h	06
JCB 185-65	185 ch	6500 h	95
Lamborghini 1056DT	105 ch	8900 h	79
MF 3080	100 ch	8000 h	99
New Holland G 170	170 ch	7364 h	98
Zetor 67-11	60 ch	8000 h	75

Moissonneuses-batteuses

JD 1188 H4 SII	5,5m	2700 h	92
JD 2258	5,5m	1800 h	97
JD 2266	7,5m		98
JD 9680 WTS	6,1m	1700 h	02
JD 9880i STS	7,5m	2746 h	06
JD S 680i	9,3m		12
JD S 690	9,2m	700 h	08
JD S 690i	9,2m	700 h	08
JD T 560	7,5m	154 h	11
JD T 560i HM	7,5m	180 h	11
NH TX 66	6,1m	2200 h	97
Ceuilleur 6 rangs Capello			08
Ceuilleur 8 rangs Kemper			03
Coupes Colza Zurn 6,1m à 7,5 m			
Barres de coupe JD 6,1m à 7,5m			

Presses

Krone 1290 xc hdp (120 x 90)	07
MF 2160 (120 x 70)	12
MF 2170 (120 x 87,5)	12
MF 2190 (120 x 127,5)	11
balles rondes NH BR 740A Rotocut	07

Matériel betteravier

Dewulf: débardeuses 6000/6000T/7000	
Gilles: arracheuse AD47-32	97

Charrues

4 socs Lemken Opal 140 NS	90
5 socs Lemken Variopal 7	00
5 socs Lemken Variopal 8	99
6 socs Grégoire Besson	99

Herses rotatives

Breviglieri 3m	90
Frandent 3m	00
Lely 3m	90
Prosol 3m	01
Rabe 3m	90

Combinés de semis (herse/ semoir)

Lemken Zirkon 9 + semoir Rabe	4m

Distributeurs d'engrais

Amazone 3000 L, 30m	08
Bogballe 2500 L	93
Rauch MDS 921 1100 L	98
Vicon BS 2000 Rotaflow 2000 L	96

Divers

semoir Nodet 3m 19 rgs	82
semoir Accord Optima 6 rgs better.	97
pulvé traîné Blanchard 4500 L 27m	04
pulvé porté Delvano 1000 L 18m	99
faucheuse-cond. Niemeyer 2m75	01
déchaumeur Agrinia 5m	01
déchaumeur Baeke 5m	88
télescopique JD 3420 7m 2700 h	06
Gator JD 6X4 2250h	05
compresseur Atlas Copco à piston	92

CUYCKENS s.a.
JOHN DEERE
LEMKEN
rue Roi Albert, 1a - 4280 CRAS-AVERNAS
Tél. 019/51 37 38 - fax 019/51 08 58
www.cuyckens.com
info@cuyckens.com

A v. New Holland TX 32; moteur Ford; presse E940 sillage. 081/512.336 - 0477/205.636 (1127)

A v. arracheuse Aert à chicons; herse rotative Vicon 2,5m; semoir Vicon tout neuf 2,5m; charrue Steeno 3 sillons avec disque dernier sillon; pulvérisateur Vicon 850L 16m ou 18m; chambre froide container 70m3; vibro 2,5m; bic Backe 13 dents le tout en excellent état. 0475/308.586 (1139)

A v. char Lemken 4 socs 666S17/40; semoir D7/30 Spec II Amazone 101044; rotative Lemken Zirkon V7/300 S320817; dist engrais Amazone Zauurb0008919; bac prairie; épand Joskin; tract John Deere 3650. 0476/888.101 067/670.445 (1150)

A v. presse à balles rondes Welger RP225; faucheuse de refus larg de travail 3m. 080/410.150 (1163)

A v. andaineur Claas 470 en ordre 2600 Eur. 0476/720.731 (1170)

A v. ou échange contre autre matériel lot de bennes 12T; déchaumeur Vibroflex 11 dents; chariot porte container; remorque. 0495/270.211 (1194)

VERHULST s.p.r.l.
NEW HOLLAND AGRICULTURE
A vendre pour compte propre ou client

TRACTEURS :
- MF 699 4x4
- TM 140 4x4
- NH T3030 DELTA 50 ch neuf

MANUTENTION :
- chargeur WEIDEMANN 1250CX35 démo
- chargeur WEIDEMANN 4512CC40 démo

RECOLTE :
- MB NH CX 8060 SL 6m, Varifeed, broyeur , éparpilleur 2008
- MB NH TX 63 1999, 4,56m, broyeur

TRAVAIL DU SOL :
- semoir céréales NODET 3m 19 rgs
- combiné de semis KUHN Intégra 3 m socs
- décompacteur KVERNELAND CLI 3m, 6 dents+ rel démo
- rotative KVERNELAND 3m + packer

DIVERS :
- Distrib. engrais BOGBALLE Trend 1500
- quad YAMAHA Rhino 700 état neuf
- pulvérisateur HARDI 800 L 15m

VERHULST sprl rue Pré du Pont, 13 (Zoning Industriel) 1370 JODOIGNE
tél 010/81.49.01 - 0475/39.21.89
nos occases sur www.verhulstsprl.be

A v. Manitou 633120ch année 2002; moteur triphasé 7,5 ch; benne 19m3. 0479/632.962(1186)

A v. big 3,40m avec rouleau sur 4 rangées; 2 pneus 16.9.38 tout en TB état. 0477/803.626 (1188)

A v. silo polyester état neuf 3,5T 1000 Eur ss discussion. 0497/341.257 (1191)

A v. MF 595 5800h; andaineuse Pottinger 3,80m. 087/229.943 0476/884.676 (1192)

A v. tracteur agricole David Brown 950. 080/349.427(1195)

MATERIEL (CHERCHE)

Tract Ford tts séries aussi série 40 boîte SL ou SL Dual, MF séries 100 à 600, Fiat 65-66 à 80-66, 115-90 à 180-90; N-H boîte méca; Deutz 6806, 6807, 7206, 7207; moissbat New Holland 1540 à 1550 S, 8070; pelles sur pneu Hitachi et Daewoo; bull Volvo et Cat. (aussi en panne ou brûlé). 011/37.60.73.-0496/38.72.22 - awoutersexport@skynet.be. (1490a)

Cherche tracteur Porsche 4 cyl, donne 5000 Eur. 0485/104.904 (192)

Paie cash écrémeuses-refroidisseurs. 04/387.66.99 (1081)

BOVINS

A v. tx troup 5 ans père Félicien mère Opium I3 non inscrit 3150 Eur dispo au 15 sept rég 061. 0474/890.527 (1185)

Pierre HAMPERT
vente et réparation
MACHINES AGRICOLES
5354 JALLET (Ohey)
085/612.794 – 0478/478.499

1 Renault 651 + chargeur
1 JD 2850 + chargeur
1 JD 2650 + chargeur
1 IH 733 4x4 + chargeur
1 Manufarm
1 Weidemann 5625
1 Weidemann 5006
1 mélangeuse Omas
1 télescopique Claas
1 ensileuse à fléaux JF
1 tasse-avant 4 m Religieux
1 bineuse St Hubert 12 rgs
1 faucheuse Krone neuve
1 pirouette Deutz
1 pirouette Agram
vente de matériels bio

A v. cse cessation 4 taureaux adultes de reproduction statut I2. 0496/408.126 (1147)

A v. génisses PN pleines vêlages octobre-nov 2012. 0478/767.315 (1173)

A v. taureaux PR HF orig IA de 13 à 18 mois statut I2. 0495/337.375 (1175)

A v. tx Maine Anjou pour saillie de 10 à 20 mois. 0474/506.058(1182)

A v. taureau BBB inscrit admis I3; génisses pleines 27 mois. 0496/836.995 (1190)

A v. génisses et vaches gestantes BBB inscription HB I4 BVD négatif; épandeur fumier Brimont 6T. 0472/606.968 (1193)

A v. BBB tx 41 mois PB inscrit 7 tares ok Fleuron x Fetiche I2; quota chicorées 550T. 0477/845.895 (1197)

A v. plusieurs taureaux de saillie PN tous les âges fils de Shottle et autres bonnes orig moyenne étable 12000L. 087/554.129 après 20h (1199)

A v. cse cess troupeau Normandes: génisses + vches pleines; vches en lact IBR I4 BVD-Para-Neo ok. 0495/237.253 (1201)

A v. taureau BBB né 04/10/07 statut I3. 086/477.531 (1202)

A v. taur BBB 31 mois I2 tares négatif origine élevage du Fond des Bois très grand veau visible. 0473/427.824 (1203)

Achats-ventes bovins-chevaux-ovins. 0499/258.774 (1204)

AUTRES ANIMAUX

Achète moutons, agneaux, chevaux de boucherie. Paiement comptant. 0475/659.898 (1497)

DEUTZ FAHR
MANITOU

- Désileuse pailleuse JEANTIL DP6200 REE
- SAME Silver 95 2770h 2008
- DEUTZ Agrotr. 105 4700h 2009
- Faucheuse KUHN GMD 600
- Andaineur KUHN GA 4121 4,10m 2003
- RENAULT 160-94 7047 h 1994
- Rounder NEW HOLLAND 835
- Pulvé HARDI 1000 L 18m
- Pulvé BEYNE pr pièces

ATELIER BROLET sprl
MESNIL-St-BLAISE
Tél 082/74.54.22

A v. chiot Border Collie PV. HK11601846. 0495/424.504(1183)

A v. magnifique jument de 15 mois Pie-Palomino père Quarter (rare). 0496/524.042 (1187)

FOURRAGES

A v. drêches de brasserie. Préat Montignies-le Til. Agréation GMP 04-047. 071/561.882-0475/439.671 (1303)

A v. paille française, ray-grass, foin, paille de colza, préfané, luzerne, 1er choix sous abri rendu. 0472/981.167 (675)

A v. paille livrée Belgique et GDL. 0032 498501568 (1074)

A v. pdt propres 1ère qualité 25 Eur rendu cube foin 2011 bio + conventionnel préfané racine chicon Mons Rance Couvin; grue chenille Poclain 30 40. 0033 684967337 (1168)

A v. 80 boules maïs, foin et préfané en carrés 80/90 TB qualité. 080/517.850 0495/108.203 (1189)

IMMOBILIER

Ch belle ferme sur env 3 ha, 30km axe La Louvière-Charleroi-Namur. Min 2 ch bdg jusqu'à 1000000 Eur travaux compris. Club Immobilier 02/366.94.96 (061)

Cherche jeune forêt ou sol forestier pour la plantation. 0475/451.438 0471/330.632 (1135)

Cherche prairies à louer. 0498/164.466 0498/517.772 (1169)

SCRL AGRIGNIA
9 rue J.B Joannes 4253 DARION
☎ 019/58 87 41 - 0475/28 36 49

Occasion

Benne Fillion 18T tandem porte hydr,
Topaz Religieux frontal 3m et 4m
Smaragd 3m80 fixe
Canadienne Albert 6m hydr
Bic Steeno 2m80
Semoir engrais vert Fiona 3m 25 sorties
Charrue Ovlac 5 socs varilarge

Matériel neuf de stock

- 4 roues 10 trous Trelleborg 600 x 26,5
- 4 roues 10 trous BKT 600 x 26,5
- Herse rotative Frandent 3m roul au choix
- Broyeur Omarv 2m80 déport hydraulique
- semoir Delimbe 8 sorties
- Egalsol Rapid frontal 3m
- Poutre décompacteur Agrinia 6 dents
- Croskillettes articulée 3m 1 et 2 rangées

TOUT POUR LE TRAVAIL DU SOL

DIVERS

Nettoyage étables tous genres, prix fixe; spécialiste bovin et poules pondeuses. 0477/693.791 (1045)

Tonte de haies, pelouses, nettoyage jardins, sentiers, coupe votre bois à domicile, débroussaillage. 0497/617.588 (1048)

A v. sapins d'Orégon long 5m L17cm ép 6cm 40 pièces 8 Eur/p; citerne mazout 2500L à enlever tél 067. 0476/334.201 soir 50 E(1184)

A v. pneus sur jantes 6 trous en 9 par 19,5 (roues jumelées camion) différentes usures. 0476/348.309 (1196)

A v. poste souder US Army; pompe vide fosse Louys 50 Eur/p. Liège. 019/323.672 (1198)

A v. balle tissu de lin 50m marque Verlin 200 Eur. 0474/071.233 (1200)

Réponse bureau du journal

Il arrive dans certaines petites annonces qu'au lieu d'un numéro de téléphone, vous trouviez la mention "Réponse au bureau du journal" ou "écrire au bureau du journal" ou encore les abréviations "RBJ" ou "EBJ". Si vous souhaitez répondre à une telle annonce, adressez votre courrier à PleinChamp en faisant clairement figurer sur l'enveloppe la mention "réponse à l'annonce n° ....". Nous la transmettrons alors -sans l'ouvrir- à l'auteur de l'annonce

AGRI-EXPORTS
Jean-Louis TANS propose

Tracteurs

CASE 4240 XL	5205 h 90 ch	1996
CASE CVX 225	979h rel av	2010
CASE 7240 Pro –	4610 h	1999
JD 5515+JD 551	3817h 82 ch	2005
JD 6620 TLS + HCS	4423h	2003
JD 6630 TLS	3347 h	2007
JD 6930 TLS + HCS	2775 h	2007
MF 5445	3589 h 2 rm 90 ch	2007

Moissonneuses disponibles 15/09

CLAAS 88S	3m90	1990
CLAAS 108 SL Maxi	5m10	1991
CLAAS Lexion 430	6m10	2001
JD 2054	4m80	1994
JD 2254	4m80	1998
JD 9560 i WTS		2005

Fermeture annuelle du 3 au 22 août inclus
tél. 071/85 47 85
e-mail: jltans@skynet.be

Pleinchamp HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE — **Votre petite annonce dans toutes les fermes de Wallonie** — FWA

Remplissez LISIBLEMENT cette grille (une case par lettre, une case vide entre chaque mot). Evitez les abréviations incompréhensibles.

Rubrique :

Forfait 3 lignes	6 €
	7,50 €
	9,00 €
	10,50 €
	12,00 €
	13,50 €

Nom : ..... Prénom : .....

Rue : ..... n° .....

Code postal : ..... Localité : .....

Téléphone : .....

TVA (si facture) : ..... Date et signature : .....

Par ligne supplémentaire	1,50 €
cadre	+ 1,50 €
Montant	€
Nombre de parution(s): X	€
Réponse au bureau du journal	4,00 €
Facture	2,50 €
Total :	€

Comment payer?
Anticipativement:
- ☐ par chèque joint à l'annonce (les chèques sont toujours acceptés). Pas de pièces de monnaie dans les envois.
- ☐ par virement libellé au compte: Iban BE66 1030 1188 0043 - Bic: NICABEBB (joindre la preuve de paiement)

A envoyer à: PLEIN CHAMP
(Petites Annonces)
Chaussée de Namur 47 - 5030 GEMBLOUX

Ensemble on va plus loin.

Le Crédit Agricole et Centea font partie du Groupe Crédit Agricole, sponsor de Kevin et Jonathan Borlée.

Avez-vous plus confiance dans une banque dont vous êtes l'un des copropriétaires ? Alors choisissez le Crédit Agricole. Une banque ouverte à tous, qui vous traite d'égal à égal. Vous et nous, côte à côte. Parce qu'ensemble, on va toujours plus loin. Exactement comme les frères Borlée.

Crédit Agricole
BANQUE & ASSURANCES